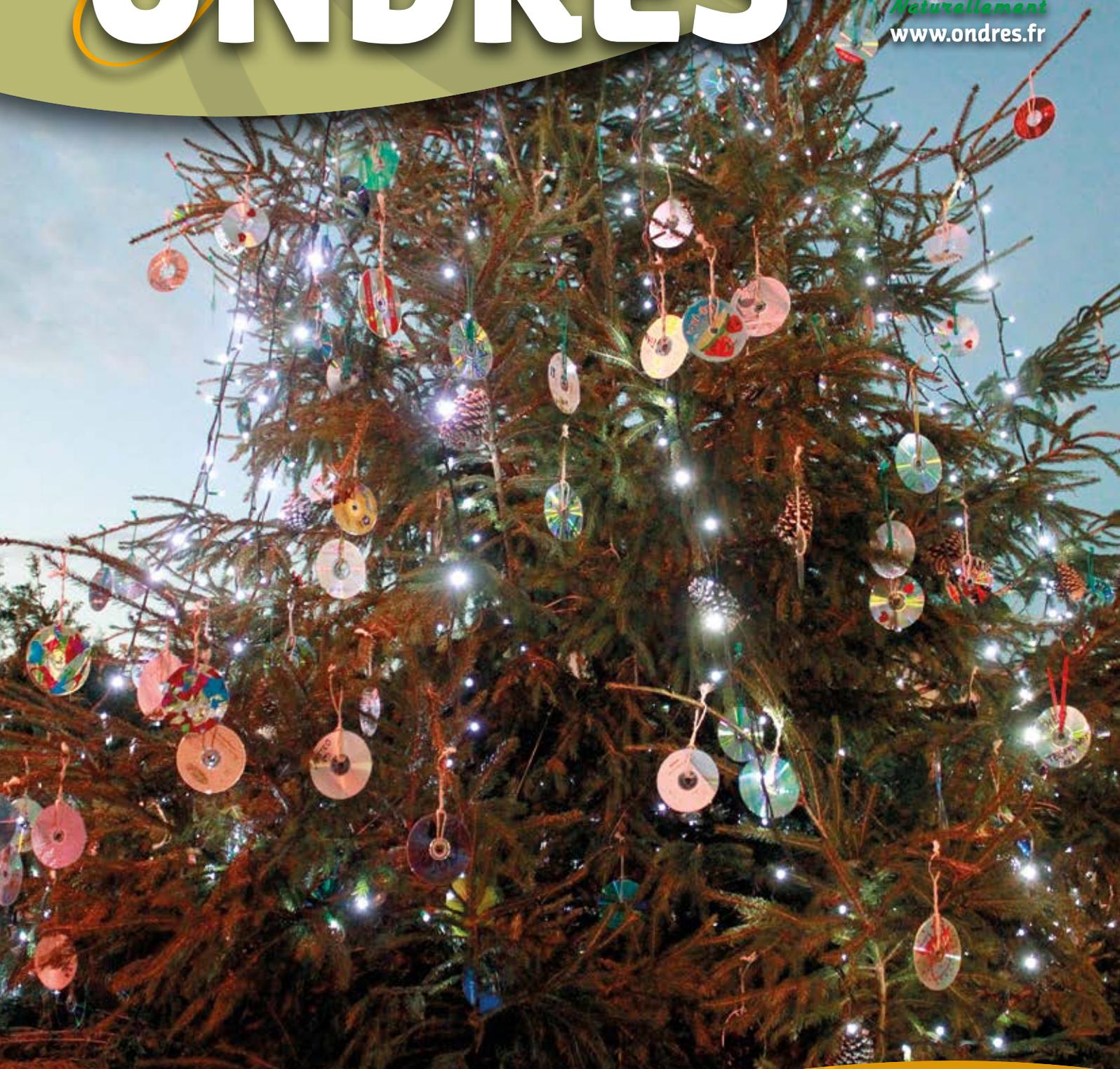


Magazine d'informations municipales
Février 2016 / N°66



Naturellement
www.ondres.fr

info ONDRES



À LA UNE

Un aperçu du futur Centre Technique Municipal (p. 8)

Les « petits bénévoles », fiers d'aider la banque alimentaire (p. 10)

Dossier : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) actualisé (p. 13 à 16)

Deux nouvelles boîtes à lire sur la commune (p. 23)

Concert de Soviet Suprem à Ondres : un incontournable ! (p. 24)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Février 2016 / N°66

Sommaire

04. **Environnement & cadre de vie**
Enthousiasme et partage autour du sapin écoresponsable
Un déboisement raisonné en cours à la zone de Labranère
Les siffle-vents : une nouvelle vie pour les sapins de Noël
05. **Mairie**
Conseil municipal du 27 novembre 2015
Conseil municipal du 17 décembre 2015
Cérémonie 2016 des vœux à la population : partage, environnement et qualité de vie
Bâtiments communaux : une continuité des travaux en 2016
Lancement de travaux de voirie avenue Jean Labastie
Démontage de l'antenne téléphonique du château d'eau
Un aperçu du futur nouveau Centre Technique Municipal
09. **Expression politique**
Expression des groupes politiques
10. **Jeunesse**
Les « petits bénévoles », fiers d'aider la Banque alimentaire
Les rois sont passés à la crèche !
Quid des modalités d'inscription à l'école maternelle en 2016
La jeunesse, à la rencontre du spectacle vivant
« Les frimousses », des poupées solidaires fabriquées par les enfants
Du nouveau au lieu d'accueil enfants-parents
12. **Communauté de communes**
Le Seignanx accueille des réfugiés politiques
Festimai : les premières indiscretions sur le programme de Festimai
13. **Dossier : le Plan Communal de Sauvegarde actualisé**
Éditorial
Le Plan Communal de Sauvegarde actualisé présenté en novembre
Le B.A.BA du Plan Communal de Sauvegarde
La carte des référents
Les numéros utiles
Les bons réflexes à connaître
Appel à candidature pour la réserve communale de sécurité civile
17. **Économie**
Quatre nouvelles entreprises sur la commune
Les « Faites de la création et de la reprise d'entreprise » font escale à Ondres
18. **Vie locale**
Noël a été célébré au FEPO
Les échos sportifs de l'ASO Rugby
L'Association des Parents d'Élèves (FCPE) présente son site web
Anim'Ondres lance son année 2016 !
Téléthon 2016 : 4602 euros reversés à l'AFM
Le carnaval, c'est pour bientôt !
Le Théâtre du Rebond travaille sur un nouveau spectacle
Les dernières nouvelles d'ECLAT
Un programme bien étoffé en 2016 au Foyer !
L'actualité de l'US Larrendart
22. **Culture**
Le Gascon en partage
La Pinhèra de la Laguibe
Deux nouvelles boîtes à lire sur la commune
Deux ouvrages à découvrir à la bibliothèque
24. **Agenda**
L'agenda de février à avril 2016
Concert de Soviet Suprem à Ondres : un incontournable !
« Sous les jupes des filles », une exposition décalée à l'occasion de « Regards de femmes »
Nouvelles soirées latines
Un stage de théâtre pour les enfants
25. **État civil**
L'État civil du second semestre 2015 sur la commune
26. **Infos pratiques**
Info conso de la CSF : comment acheter un smartphone ?
Déjouer les pièges des arnaques au photovoltaïque
Dépôt sauvage : un geste anti écologique encadré par la législation
Recensement des palmipèdes chez les particuliers
En hiver, prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone
Distribution annuelle des sacs poubelle
L'essentiel de l'accès sociale
28. **Ondres d'hier à aujourd'hui**
L'école, 1950-2016



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises. **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** IBT concept - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.



Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL



Une belle année s'annonce...

Nous venons de tourner la page 2015, l'année surtout à l'échelon national ne fut pas des plus heureuses et il faut espérer une année 2016 apaisée.

À Ondres, 2015 fut une année sereine et les premières lignes de la page 2016 annoncent une année des plus réjouissante. Grâce à la constance des personnels municipaux et à la détermination des élus de la majorité municipale, nous allons voir émerger cette année plusieurs projets structurants. Le premier d'entre eux est évidemment le pôle commercial des Allées Shopping. Le groupe SODEC finalise l'acquisition du terrain et devrait commencer le chantier au printemps. Il offrira 600 emplois dans les différents corps de métiers du B.T.P. pendant deux ans. Ce sera une véritable bouffée d'oxygène pour ce secteur d'activité. À plein régime, le pôle commercial accueillera 1500 emplois, une véritable révolution pour l'emploi local.

Grâce à la vente d'un terrain dans le quartier touristique, nous allons pouvoir terminer l'aménagement du secteur plage compris entre le parking et la dune. Cette étape décisive du Plan Plage sera lancée aussitôt la fin de la saison estivale.

Autre réalisation attendue, la canalisation d'eau pluviale sous la rue Jean Labastie. Cet ouvrage va permettre de connecter la canalisation qui court sous la route de Saint-Martin au bassin de rétention qui a été construit en bas de la rue J. Labastie. Ainsi toutes les eaux pluviales collectées grâce à ce réseau iront, via le bassin tampon, dans l'étang du Turc. Elles n'iront plus saturer le réseau d'assainissement sous la nationale 10 ou causer des inondations dans le ruisseau du Cornecul.

En matière de chantier, pour 2016, on pourrait ajouter les voiries réalisées par la commune ou la Communauté de Communes à Sainte-Claire, Piron ou Claous. Mais au-delà de ces investissements conséquents réalisés sans augmenter les impôts locaux tout en maîtrisant la dette, je ne peux terminer ce tour d'horizon de l'année 2016 sans évoquer de nouvelles ambitions pour la jeunesse et le sport. Le Conseil des Jeunes trouve son rythme de croisière et va nous faire part des premiers résultats de ces travaux. La commission d'élus qui s'est installée autour de Bruno Coumes va elle aussi rendre sa première copie en 2016 avec quelques beaux projets à la clef.

Je n'en dirai pas plus, d'abord car la place me manquerait et surtout pour ménager une certaine forme de suspens... mais vous l'aurez compris, l'année 2016 s'annonce sous les meilleurs auspices.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

ENTHOUSIASME ET PARTAGE AUTOUR DU SAPIN ÉCORESPONSABLE

En 2015, Noël aura résolument été sous le signe de l'écoresponsabilité, de l'enthousiasme et du partage. Comme nous vous l'annoncions dans notre précédent magazine, la commune a inauguré cette année un sapin de Noël écoresponsable qui a orné la Place Richard Feuillet. Cet arbre avait la particularité d'être illuminé de lumières à énergie solaire et d'avoir une décoration réalisée par les enfants de la commune à partir du recyclage d'anciens CDs. Il a, depuis, été déposé sur la plage afin de combler les siffle-vents formés sur la dune. Une idée écologique et responsable qui a été appréciée, comme l'a démontrée l'affluence à l'occasion de l'événement. En effet, le vendredi 18 décembre vous étiez nombreux à venir découvrir cette nouveauté ondraise. Les enfants ont pu se faire prendre en photo à côté du sapin sur les genoux du Père-Noël et déposer leurs lettres de souhaits dans la boîte aux lettres. Les plus grands ont pu déguster un vin chaud. La soirée s'est prolongée plus de deux heures du-



rant lesquelles la magie de Noël a opéré, et où chacun a pu prendre le temps de discuter avec une connaissance ou une

autre... Un beau moment d'enthousiasme et de partage autour du respect de notre planète ! ■

UN DÉBOISEMENT RAISONNÉ EN COURS À LA ZONE DE LABRANÈRE



La Communauté de Communes du Seignanx vient de débiter le déboisement d'une zone forestière au niveau du rond-point de Labranère (RD 810) en vue de l'extension du parc d'activités intercommunautaire du même nom. Ce site a pour vocation d'accueillir les entreprises

souhaitant créer de l'emploi localement. Il vient en réponse à un bassin de vie très dynamique sur le secteur, de par sa population et ses projets. La bande de 75 mètres non aménagée et défrichée en bordure de la RD 810 sera reboisée en pins de façon volontaire. ■

LES SIFFLE-VENTS : UNE NOUVELLE VIE POUR LES SAPINS DE NOËL

Dans une démarche écoresponsable la Mairie d'Ondres mettait en place début janvier un système de collecte/recyclage des sapins de Noël. Chaque ondrais a pu tout simplement déposer son sapin devant son domicile afin que ce dernier soit collecté par les services techniques. Cette opération a suscité l'engouement et ce sont 235 sapins de Noël qui ont été ramassés. Depuis le 15 janvier, ils ont été installés afin de combler les siffle-vents (trous formés par les mouvements de marée) sur la dune. Une seconde vie qui contribue à entretenir le cordon dunaire ondrais. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2015

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

Catégorie	Commune	Département	TOTAL
Hôtel, Résidence de tourisme et Meublé 3 étoiles	1,38 €	0,12 €	1,40 €
Hôtel, Résidence de tourisme et Meublé 2 étoiles	0,81 €	0,09 €	0,9 €
Hôtel, Résidence de tourisme et Meublé 1 étoile	0,68 €	0,07 €	0,75 €
Camping 3, 4 et 5 étoiles	0,54 €	0,06 €	0,60 €

1 Tarifs de la taxe de séjour

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE la période de perception de la taxe de séjour du 1^{er} janvier au 31 décembre,

FIXE les tarifs en euros comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

DIT qu'il sera fait application des exonérations obligatoires ci-dessous énumérées :

- les enfants de moins de 18 ans,
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

La taxe de séjour est payée par les vacanciers qui fréquentent les hébergements touristiques de la commune. La part principale est versée à la commune, la part secondaire au département des Landes. Son montant varie en fonction du niveau

de confort et de service de l'hébergement. Ces tarifs n'ont pas augmenté à Ondres depuis 2008. Compte tenu de sa réforme qui exonère désormais les enfants et du fait que la commune investit dans de nouveaux équipements et services à vocation touristique, il est apparu nécessaire aux élus d'augmenter ces tarifs. Cette augmentation est mesurée, elle est de l'ordre de 10%.

Elle rapporte environ 100 000 € par an à la commune. Si l'on ajoute les autres recettes liées au tourisme à Ondres, cette activité rapporte près de 300 000 € tous les ans à la commune et à la Communauté de Communes. Ainsi, les touristes participent largement aux investissements et aux services mis en place par la commune ou la Communauté de Communes et qui profitent aux Ondrais : aménagements du secteur de la plage, surveillance de la baignade, nettoyage de la plage, fonctionnement de l'Office de Tourisme...

2 Aménagement de la rue de Sainte-Claire : Approbation de l'étude d'enfouissement des réseaux

APPROUVE le dossier technique présenté par le SYDEC dont le montant de la participation communale s'élève à 92 156 €

DIT que les crédits seront prévus au budget 2016, section investissement.

Après avoir approuvé en septembre le montant des travaux de voirie (272 587,44 € TTC), les élus du Conseil Municipal viennent de valider celui des travaux d'enfouissement des réseaux : 92 156 € TTC. Ainsi, le montant global de l'investissement pour le chemin de Sainte-Claire s'élève à près de 365 000 €.

Les travaux débuteront en février pour se terminer avant l'été.

Si l'on ajoute les budgets prévus pour les autres aménagements de voirie prévus en 2016, c'est près de 500 000 € qui seront à nouveau investis dans la rénovation et l'amélioration de la voirie ondraise. Cette somme est un peu plus importante que celle des années précédentes, nous poursuivrons à l'avenir cet effort nécessaire pour répondre aux attentes des Ondrais en la matière. Mais avec de tels montants, chacun peut comprendre qu'il n'est possible de rénover toutes les rues qui en ont besoin la même année. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2015

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des orientations du P.A.D.D. du P.L.U.I. de la Communauté de Communes du Seignanx conformes aux lois Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) du 13 décembre 2000, Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, Engagement National pour l'Environnement (E.N.E.) du 12 juillet 2010 et Accès au Logement et Urbanisme Rénové (A.L.U.R.) du 24 mars 2014 ainsi qu'aux orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.) de l'agglomération de Bayonne et du Sud des Landes approuvé le 6 février 2014.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.I.) de la Communauté de Communes du Seignanx a été prescrite en novembre 2013. Conformément à la loi, un débat a eu lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) du P.L.U.I.. Ce P.A.D.D. arrête les orientations générales concernant la préservation de l'environnement, l'habitat, les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, en concordance avec les orienta-

tions du Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.) de l'agglomération de Bayonne et du Sud des Landes.

À ce titre, le P.A.D.D. s'articule autour de deux axes, à savoir :

- Maîtriser le développement urbain ;
- Pérenniser le cadre de vie.

Concrètement, ce P.A.D.D. vient conforter les orientations stratégiques déjà envisagées dans le plan de référence urbain imaginé par la majorité municipale lors du dernier mandat. Il s'agit avant tout de concentrer « l'activité humaine » (habitat, économie, équipements,...) en centre-ville pour limiter les déplacements et préserver les espaces naturels.

En particulier, nous sommes contraints de limiter la croissance des zones urbaines et de réduire de moitié les zones à urbaniser qui étaient très importantes à Ondres.

Par ailleurs, comme la commune fait partie du cœur de l'agglomération au sens du S.Co.T., elle doit, au sein de cet espace limité, accueillir quelque 800 logements dans les 10 ans qui viennent. En parallèle, le même S.Co.T. préconise l'extension du réseau Chronoplus jusqu'à Ondres.

2 Attribution d'une subvention exceptionnelle à EXPRIM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 2 voix contre (Dominique LAPIERRE ; Jean SAUBES) **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 1500 € à l'Association EXPRIM.

EXPRIM est une association ondraise de danse qui depuis quelques années fait preuve d'un rare dynamisme pour proposer aux jeunes de la commune des cours de danse variés tant en ce qui concerne la nature de la danse qu'en ce qui concerne le niveau. Myriam, principal professeur de danse et coordonnatrice de l'association, sait tirer le meilleur de chacun et chacune. Elle a réussi à amener certaines jeunes filles à un niveau quasi-professionnel.

Par ailleurs les membres d'EXPRIM ne ratent pas une occasion de participer à l'animation de la commune. EXPRIM est un des piliers de la désormais incontournable soirée « Entre Danses ». C'est de cette dynamique qu'est né le projet Borlesca spectacle de cabaret burlesque. Ainsi le public ondras a pu bénéficier d'un « show » de qualité particulièrement à la mode en ce moment. À l'occasion des répétitions, les jeunes danseuses de la commune ont pu côtoyer de véritables professionnelles. Pour permettre à ce projet d'exister à Capranie, les élus du Conseil Municipal ont décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association pour lui permettre d'équilibrer les comptes du spectacle tout en proposant un prix abordable aux spectateurs. Cette aide est conforme à nos engagements tant pour proposer une offre culturelle de qualité à Capranie que pour soutenir les associations ondraises. ■



CÉRÉMONIE 2016 DES VŒUX À LA POPULATION : PARTAGE, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE



Vendredi 8 janvier, la Salle Capranie accueillait la cérémonie des vœux à la population. Un rendez-vous qui a été ponctué pour la première fois de moments musicaux grâce au talent de Véro-

nique Lacombe, chanteuse mais aussi animatrice durant les temps d'activités périscolaires. Après avoir adressé ses vœux, le Maire Éric Guilloteau a dressé un bilan de l'année 2015 à l'échelon

national, à celui du Seignanx et à celui de la ville. La cérémonie a aussi été l'occasion d'annoncer les prochains temps forts du territoire. En 2016, la commune lance, dans la continuité des projets déjà initiés, une année sous le signe du partage, de l'environnement et de la qualité de vie. Durant le premier semestre, à Ondres, débutera la rénovation de la rue Jean Labastie et du chemin de Sainte Claire. À l'été, commencera le chantier des nouveaux ateliers municipaux puis en sortie de saison estivale la phase majeure du Plan plage sera entamée. En fin d'année, les premiers aménagements de l'éco-quartier des 3 Fontaines seront faits. C'est, enfin, à l'échelle du Seignanx, que le scoop de la soirée de vœux a été annoncé : le groupe SODEC qui porte le projet des Allées Shopping va finaliser l'acte d'achat du terrain dans les semaines qui viennent. La date de la signature a d'ores et déjà été arrêtée et les travaux de l'ensemble vont pouvoir démarrer à la sortie de l'hiver. ■

BÂTIMENTS COMMUNAUX : UNE CONTINUITÉ DES TRAVAUX EN 2016

En 2016, les travaux initiés fin 2015 continuent. À Ondres, cela se traduit actuellement par la réfection totale de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne Poste. L'an dernier, la société isola-sud-ouest avait d'ores et déjà procédé à l'isolation de la toiture et la réfection des avant-toits avait été faite par l'entreprise Conjat. Des premiers travaux qui émanent d'une volonté d'entretien et de préservation de cette belle bâtisse du patrimoine communal.

En 2016, c'est l'intérieur qui est actuellement refait pour une livraison courant mars. Cinq professionnels des services communaux y opèrent en régie bâtiment afin de donner une seconde vie à ce lieu. Après avoir été un logement de fonction pour le directeur de La Poste, cet appartement accueillera temporairement une famille de réfugiés politiques (cf. article rubrique « Communauté de communes »). À terme, ce bâtiment deviendra la Maison des associations.

Du côté de l'école élémentaire, les travaux débutés en 2015 continuent éga-



lement en atelier. En effet, les longrines (poutres rectangulaires horizontales en béton qui assurent la liaison transversale entre les poteaux au niveau des massifs

de fondation) sont confectionnées en atelier, ainsi que la charpente en bois. Le tout sera ensuite assemblé et sellé sur place. ■

LANCEMENT DE TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE JEAN LABASTIE



De nouveaux travaux de voirie destinés à l'embellissement des artères, mais aussi des travaux relatifs aux eaux pluviales, usées et potables sont prévus en ce début d'année.

Tout d'abord, du côté de l'avenue Jean Labastie, le projet obéit à une convention tripartite unissant la Mairie d'Ondres,

le Sydec et le Siaep. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune concerneront la pose d'une canalisation d'un mètre de diamètre afin de concentrer et acheminer les eaux pluviales provenant de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la rue Jean Labastie en direction du bassin de rétention situé en bordure du canal de

Laroque et de l'étang du Turc. Le projet prévoit également des travaux d'assainissement de l'extension du réseau eaux usées ainsi que le raccordement des propriétés des riverains, le tout en maîtrise d'ouvrage Sydec. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage SIAEP consistent, quant à eux, à remplacer et renforcer le réseau jusqu'à l'impasse Agnotte. L'ensemble de ces actions permettront de réduire les flux d'eaux pluviales entrant sur la station d'épuration de la ville tout en éliminant aussi les déversements du réseau unitaire dans le milieu naturel lors des événements pluvieux via les déversoirs d'orage. Les travaux vont débuter au mois de février et s'achever fin août 2016. Au fur et à mesure des avancées du chantier, des déviations seront mises en place pour les riverains, d'abord par l'impasse Agnotte, puis par la rue du Segrat. Pour présenter l'ensemble, une réunion de quartier a été organisée le 26 janvier dernier afin d'exposer les détails du projet aux administrés concernés. À cette occasion, les maîtres d'ouvrage ont insisté sur le fait qu'ils feront tout pour que ce chantier se déroule dans des conditions optimales malgré les nuisances inhérentes à ce type de travaux. ■

DÉMONTAGE DE L'ANTENNE TÉLÉPHONIQUE DU CHÂTEAU D'EAU

La bibliothèque close durant les travaux et le chemin de Cantine fermé deux jours à la circulation

Du 15 au 18 février 2016, la dernière antenne de réseau téléphonique installée sur le château d'eau de la ville sera démontée et enlevée. Ainsi, la

bibliothèque municipale (située au pied dudit château d'eau) sera fermée durant cette période. Les travaux nécessitant notamment l'installation d'une grue puis

d'une nacelle, le chemin de cantine sera fermé à la circulation les lundi 15 et mardi 16 février puis rouvert à partir du mercredi 17. ■

UN APERÇU DU FUTUR NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

D'ici le 1^{er} janvier 2017, les équipes techniques de la ville devraient pouvoir s'installer et commencer à travailler à leur aise au sein du nouveau Centre Technique Municipal (CTM).

Les derniers points sont en cours de finalisation et la dépose de permis de construire est prévue pour février avec un début des travaux fixé au mois de juin. Cette vue en 3D du projet donne un aperçu de ce à quoi ressemblera ce futur nouveau centre technique, fonctionnel, esthétique et arboré. ■



EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

SOLIDARITÉ J'ÉCRIS TON NOM

À Ondres, dans le Seignanx, le débat politique actuel vous paraît, nous paraît surréaliste. Il rapproche des forces de droite et d'extrême gauche, qui dans un même combat s'opposent à des femmes, des hommes animés avant tout par des valeurs empreintes de **solidarité**. Si la droite est dans son rôle habituel, on peut légitimement s'interroger à propos de la posture de cette soi-disant gauche qui semble avoir perdu ses repères.

Alors à la manière de Paul Eluard et avec le maigre espoir d'obtenir un jour des éclaircissements concernant ce rapprochement avec la droite, voici notre vision de la solidarité qui dérange tant nos opposants. Avec les sans logements ; avec les mal-logés ; avec les femmes, parfois avec enfants, violentées, jetées à la rue ; avec les jeunes qui ne peuvent quitter le logement parental, avec les moins jeunes pour qui les loyers du privé sont trop chers....

Solidarité s'écrit Logement social, P.L.U.I. Avec les aînés ; avec les personnes à

mobilité réduite ; avec les handicapés ; avec les malades ; pour un maintien à domicile, de qualité et dans des conditions dignes...

Solidarité s'écrit Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Pour étoffer les possibilités de garde de jeunes enfants ; pour offrir des temps périscolaires de qualité, pour donner de nouvelles perspectives de loisirs aux jeunes, pour prévenir la délinquance juvénile...

Solidarité s'écrit Schéma Communautaire de l'enfance et de la jeunesse.

Avec les jeunes qui ne trouvent pas leur premier emploi ; avec les personnels licenciés, avec les sans diplômés, avec les plus « séniors » qui coûtent trop chers ; avec tous les désespérés victimes de la crise économique....

Solidarité s'écrit Développement Économique, Commercial, Touristique.

Entre les riches et les moins riches ; entre les grands propriétaires et les petits locataires ; entre les entreprises et les parti-

culiers ; pour investir au service de tous ; pour développer des services publics de proximité...

Solidarité s'écrit Fiscalité locale.

Entre les petites et les grandes communes ; pour améliorer le service public rendu partout dans le Seignanx ; entre les personnels municipaux, pour favoriser leur évolution de carrière ; pour limiter les dépenses d'argent public...

Solidarité s'écrit Mutualisation.

Nous ne saurons peut-être jamais quelle motivation anime nos opposants, mais élus de la majorité à Ondres, avec nos amis de la majorité du Seignanx, nous continuerons sans relâche d'écrire ton nom **Solidarité**. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

LES GRANDES TENDANCES 2016 : BLA-BLA-BLA

Vous n'avez pas assisté aux vœux du maire ? Vous n'avez rien raté !

Vous y étiez, mais n'avez pas été dupes du discours surfait de propagande ? Vous restez lucides et donc ne serez pas déçus par la réalité à venir !

Vous y avez cru ? Alors vous risquez d'être confrontés à de graves désillusions, notamment sur :

- La TEOM qui, malgré toutes les justifications calamiteuses sur son instauration, contribuera à plus de 20 %

d'augmentation définitive de vos impôts fonciers !

- Les grands chantiers 2016 dignes d'un catalogue publicitaire de promoteur immobilier (école élémentaire, nouveau centre technique municipal, finalisation du plan plage, aménagements du quartier touristique, démarrage de la ZAC des 3 fontaines, accès aux futures « Allées Shopping »...) : avec quelles ressources financer tous ces travaux ? Hausse des impôts locaux, recours à l'emprunt ?

- La commune exemplaire du BIEN VIVRE ENSEMBLE :

Ondres, où un policier municipal reçoit un rappel à l'ordre pour avoir parlé à un élu de l'opposition !

Ondres, où certains élus ne peuvent plus entrer en contact avec les services municipaux sans autorisation préalable du maire !

- Ondres, où seules certaines associations sont conviées aux vœux du maire ! ■

D. Lapierre - J. Saubes

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

L'année 2015 pour l'opposition c'est terminée sur une note plus qu'antidémocratique voir « dictatorienne ».

Lors du dernier conseil municipal il a été demandé aux élus de ne plus rencontrer les employés, sans avoir fait une demande écrite auprès de l'élu référent, afin d'obtenir une autorisation de visite pour ceux-ci. C'est également sans compter sur les attaques personnelles dont Mr le maire aura usé durant cette année.

Pourquoi faut-il que les élus d'opposition soient informés de ce qui se passe par le bulletin, info ONDRES, tant sur le travail effectué par le conseil des sages, que sur les dossiers étudiés par le conseil des jeunes. Les élus de l'opposition, élus par les ONDRAIS sont tenus à l'écart.

Souhaitons que l'année 2016 soit basée sur le sens de l'honneur, de la discussion et de l'information.

DOSSIERS À SUIVRE :

Qu'en est-il de l'avancée du centre com-

mercial ? Le promoteur devait signer avant le 31 décembre 2015.

Le plan plage sera-t-il toujours suivi selon son projet initial, ou tiendra-t-on compte du manque de finance de la commune ? La mise en place du PLUI dicté par le SCOTT ET PADD entre autres, préservera-t-il ONDRES et les ONDRAIS ? (N'oubliez pas la TEOM à payer) ■

*F. Lesca / J-C. Bisone / V. Brange
S. Raphanel / R. Laharie*

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

LES « PETITS BÉNÉVOLES », FIERS D'AIDER LA BANQUE ALIMENTAIRE



Du 7 au 11 décembre, le Centre de loisirs d'Ondres lançait son marché de Noël. À cette occasion, les enfants -les « petits bénévoles »- mettaient en vente des décorations festives faites maison. Un

marché particulier, puisqu'il ne s'agissait pas de « vendre » contre de la monnaie, mais contre des denrées à destination de la Banque alimentaire. Pour rappel, la Banque alimentaire est une entité dé-

ployée en 102 antennes qui se mobilisent toute l'année pour aider les plus démunis. Ce projet des « petits bénévoles » s'est soldé par un grand succès ! Ainsi, ce ne sont pas peu fiers que les enfants ayant participé à l'aventure ont présenté -le 16 décembre dernier- leur collecte à Hubert Marès, vice-président de l'antenne locale de Bayonne en présence également de Marie-Hélène Dibon, 1^{re} Adjointe au Maire d'Ondres, déléguée à l'Enfance, l'Éducation et la Jeunesse. Hubert Marès avait fait le déplacement pour les remercier et répondre à leurs multiples questions marquées par un intérêt pour le fonctionnement associatif et l'importance du bénévolat. Grâce à cette action, ce sont plusieurs centaines de kilos de denrées qui ont été récoltées et qui aideront certains des quelque 5300 bénéficiaires soutenus par la Banque alimentaire dans le Pays basque et le sud des Landes. ■

LES ROIS SONT PASSÉS À LA CRÈCHE !

Jeudi 14 janvier dernier, les rois sont passés à la crèche d'Ondres. En effet, les petits monarques étaient nombreux en cette après-midi pluvieuse à afficher leurs grands sourires, une couronne sur la tête et un bout de galette des rois à la main (et dans la bouche !). Pour causes ! Comme de coutume en début d'année, le personnel de la crèche d'Ondres organisait, à partir de 16h30, son rendez-vous annuel de la galette. L'occasion de prendre le temps de

discuter avec les parents, de les faire se rencontrer autour d'un moment convivial, de ravir les enfants et, il faut l'avouer, de succomber à la gourmandise sans complexe ! Et elles étaient bonnes ces galettes. Sur les tables, des galettes briochées mais aussi de succulentes galettes rondes à la frangipane, concoctées le matin même par les enfants et les équipes. Un régal qui a plu aux petits comme aux grands. Vive-ment l'année prochaine ! ■



QUID DES MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE EN 2016



Il est désormais possible d'inscrire les élèves pour la rentrée scolaire 2016

à l'école maternelle. Ces inscriptions peuvent se faire, chaque vendredi matin de 9h30 à 11h30.

L'inscription se déroule en deux étapes :
Étape 1 : Venir en Mairie aux affaires scolaires avec votre livret de famille ainsi qu'avec un justificatif de domicile afin que puisse être établi le certificat d'inscription.

Étape 2 : Vous rendre à l'école maternelle au jour et à l'horaire indiqués ci-dessus,

vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et ce afin de valider l'inscription.

À noter qu'il n'y aura pas d'inscriptions en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2014 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles. ■

LA JEUNESSE, À LA RENCONTRE DU SPECTACLE VIVANT



Cette année encore, plus de 3200 élèves des écoles du Seignanx et des localités voisines ont investi et continueront d'investir dans les mois qui viennent l'Espace Capranie d'Ondres pour découvrir les spectacles proposés par les Jeunesses Musicales de France (JM France).

L'offre de spectacles des JM France permet aux plus jeunes de découvrir tous les répertoires de musiques classiques, actuelles, du monde et de se rendre dans des salles de concert. L'entité remporte dans les Landes un succès croissant, grâce aux quatre délégations départe-

mentales dont une est installée à Ondres et représentée par Ginette Subervielle. Persuadées que « la musique est un irremplaçable vecteur de plaisir, de culture et de solidarité partagés », les JM France proposent à chaque rendez-vous de découvrir une panoplie d'instruments singuliers au travers de spectacles musicaux qualitatifs. Cette année, trois spectacles sont organisés par la délégation d'Ondres :

- « En Enfancie » (CP/CE) où deux musiciens voyageurs et facétieux entraînent les enfants dans un voyage imaginaire.
- « Romantic swing » (CE2/CM/6^e collèges Labenne et St Vincent de Tyrosse), de la flûte et de la guitare sur les traces de Chopin.
- « Intui'sons » (maternelle/CP) un voyage en mélodies, à la rencontre des sons... ■

« LES FRIMOUSES », DES POUPÉES SOLIDAIRES FABRIQUÉES PAR LES ENFANTS

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) et en lien avec l'UNICEF, les enfants de l'école élémentaire et du Centre de loisirs municipal d'Ondres ont pu s'inscrire à l'atelier couture/création d'une poupée « Frimousse ». Il s'agit d'une première pour la commune d'Ondres.

Ainsi, ce sont quelque 45 enfants qui prennent actuellement part à cette activité proposée dans le cadre du programme « Vivre ailleurs » qui leur permet de découvrir les autres cultures. Ces poupées, appelées « Frimousses » par l'UNICEF qui en a inventé le concept, sont des créations solidaires qui ont pour vocation de participer à la sauvegarde de l'enfance dans le monde.

Depuis début janvier, accompagnés par une animatrice couturière de métier, les enfants confectionnent donc ces pou-



pées citoyennes du monde, habillées selon les cultures qui peuplent la planète. À terme, chaque enfant inscrit aura confectionné sa poupée. Elles seront ensuite présentées à l'occasion de la Fête du Centre de loisirs qui se tiendra en juin prochain et pourront être adoptées. Le principe ? Chaque « Frimousse » peut être adoptée sur la base d'un don financier libre par les adoptants (à partir de 1€). Les

dons récoltés seront versés à l'UNICEF et serviront à planifier des programmes de vaccinations pour des enfants.

Le protocole d'adoption des poupées se déroulera officiellement avec les représentants de l'UNICEF, les élus et les équipes d'animation de la commune. Toutes les familles seront ainsi invitées et les « frimousses » pourront intégrer leur foyer. ■

DU NOUVEAU AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Émilie Dupouy, également animatrice sur la commune, intègre désormais l'équipe du lieu d'accueil enfants-parents d'Ondres. Installé dans les locaux de la crèche communale, le lieu

d'accueil enfants-parents accueille pour rappel les enfants de 0 à 3 ans ainsi que leurs parents, et ce tous les jeudis matin de 9h à midi. Cet espace a pour vocation de favoriser l'échange et les ren-

contres, de permettre à chacun d'être entendu et de poser ses questions aux professionnels de la petite enfance, et enfin de proposer un espace de jeux pour les enfants. ■

LE SEIGNANX ACCUEILLE DES RÉFUGIÉS POLITIQUES



Depuis trop longtemps, malheureusement, la Syrie, la Lybie, l'Irak, connaissent une terrible situation de guerre civile qui a déjà fait plusieurs centaines de milliers de victimes. La plupart de ces morts sont des civils, des hommes, des femmes, des enfants qui n'avaient rien demandé à personne. Ils sont morts dans leur maison, de faim, de maladie souvent bénigne ou plus brutalement à l'occasion d'un bombardement. Ils sont morts sous la torture car ils ne pratiquaient pas la « bonne » religion. Ils sont morts noyés au milieu de la Méditerranée, à l'occasion de leur exode forcé. Certaines autres victimes de ce drame ont réussi à échapper à cet enfer et à rejoindre l'Europe au prix d'un parcours inhumain. Ils sont des dizaines

de milliers dans des camps de fortune aux portes de notre Europe. Trop nombreux disent certains esprits étroits. Trop peu nombreux, pour ceux qui n'oublient pas les milliers de morts retrouvés sur nos plages.

Le Seignanx, terre d'accueil, ne pouvait rester sourd à cette misère. Nos communes dans un autre temps, à l'occasion d'autres conflits, ont su être une terre d'asile pour les Espagnols après 1936, pour les juifs de la France occupée pendant la seconde guerre mondiale. La solidarité faisant partie intégrante des valeurs qui rassemblent les habitants de notre territoire, nous devons absolument participer à cette action de solidarité nationale et internationale.

Sous le pilotage de la Communauté de Communes, Ondres et Saint-Martin accueilleront deux, puis trois familles de réfugiés politiques en provenance de ces zones de guerre. À Ondres, une famille sera installée dans l'ancien logement de fonction de l'ex-bureau de poste. Il s'agira de familles souhaitant s'intégrer en France, au moins le temps de la résolution du conflit dans leur pays. L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (O.F.P.R.A.) aura déjà accordé à ces personnes le statut de réfugié politique. Elles seront accompagnées socialement par les services du Département des Landes. Les logements ont été réhabilités par les services techniques des communes. Les logements seront équipés grâce à la solidarité citoyenne et à l'association Emmaüs de Saint-Martin-de-Seignanx. La Confédération Sociale des Familles se chargera de l'apprentissage du Français. Et bien entendu, les écoles accueilleront les enfants en âge d'être scolarisés. Finalement à l'initiative de la Communauté de Communes, c'est une véritable équipe qui est en train de se mettre en place au service de cette cause. Il ne restera plus qu'à compter sur l'accueil des Ondrais pour qu'en quelques mois, ces nouveaux habitants se fondent dans le paysage de la commune ; l'objectif étant que ces familles quittent le logement provisoire mis à leur disposition pour s'intégrer totalement. ■

FESTIMAI : LES PREMIÈRES INDISCRÉTIONS SUR LE PROGRAMME DE FESTIMAI

Le Festival itinérant « Festi'Mai 2016 » se déroulera du 6 au 28 mai 2016 sur les huit communes que compte la Communauté de Communes du Seignanx. Cette année encore, la programmation proposée par la commission culturelle invite, au rire, à la poésie, à la chanson et aux arts du cirque, un public toujours plus nombreux. Ainsi, en avant-première, nous vous dévoilons ici les premières indiscretions sur la programmation de ce nouvel opus du festival !

L'Espace Capranie, place Richard Feuillet, accueillera les artistes Cyril Garnier et Guillaume Sentou, plus exactement « Garnier contre Sentou », pour un spectacle d'humour non-stop pendant 90 minutes. Le thème de ce spectacle ? L'amitié ! Qu'est-ce qu'un ami ? C'est quelqu'un qu'on peut ne pas voir pen-

dant plusieurs jours, plusieurs mois, voire des années... Et quand on le revoit, c'est comme si on l'avait vu hier.

Le problème de Garnier & Sentou, c'est qu'ils se sont vus hier, et avant-hier... Et tous les jours depuis trop longtemps. Ils sont au bord de l'overdose d'amitié puisqu'ils sont amis d'enfance, amis de vacances, amis de travail et amis Facebook, depuis 1987.

Dans ce spectacle, Garnier & Sentou s'affrontent dans une aventure inspirée de leur(s) histoire(s) vraie(s) mais pas trop quand même. Et si leur amitié ne survit pas à la représentation de ce soir, c'est qu'il fallait venir hier...

Un spectacle plein d'humour qui parlera à chacun, le 20 mai 2016 à 20h30 à l'Espace Capranie d'Ondres.

Les places sont en vente à partir du 15



février. Pour davantage d'informations, contactez le 05 59 56 61 61 ou rendez-vous sur www.cc-seignanx.fr. ■



DOSSIER : LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ACTUALISÉ

ÉDITORIAL



Nulle commune n'est à l'abri d'une catastrophe naturelle ou d'un accident majeur qui engendrerait une situation de crise. En janvier 2009, la tempête Klaus avait su nous le rappeler à Ondres comme partout dans les Landes. Notre commune littorale et forestière, traversée par une voie ferrée, une autoroute et une route

nationale, présente un certain nombre de risques clairement identifiés dans le Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs rédigé en collaboration avec le Centre de Gestion des Landes.

Suite à la tempête Klaus, le Centre de Gestion des Landes a proposé aux communes Landaises de les accompagner pour mieux organiser leur gestion de crise. La sécurité des Ondrais a toujours été l'une des préoccupations majeures des équipes municipales qui se sont succédé. Ainsi, en 2011, Ondres a été l'une des premières communes des Landes à se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.). Un P.C.S. vise à organiser l'ensemble des moyens humains et matériels, publics et privés disponibles au sein de la commune pour faire face à l'urgence d'une crise majeure. Heureuse-

ment, nous n'avons jamais eu à mettre en œuvre ce P.C.S., mais 5 ans après sa première rédaction, il est temps d'actualiser ce dispositif pour rester opérationnel en cas de crise.

Je vous invite à découvrir, dans ce dossier, les différents risques identifiés à Ondres ainsi que les grandes lignes de l'organisation prévue pour faire face à une éventuelle situation de crise. En Mairie, si vous le souhaitez, vous pouvez consulter les détails de ce plan. Enfin, je vous encourage à rejoindre la Réserve Communale de Sécurité composée de citoyens volontaires et bénévoles qui souhaitent se mettre à la disposition de la collectivité en cas de crise. ■

Éric Guilloteau
Maire d'Ondres

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ACTUALISÉ PRÉSENTÉ EN NOVEMBRE



Le jeudi 26 novembre dernier, à la Salle Dous Maynadyes, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) actualisé (la précédente version datait de 2011) était présenté aux élus, aux membres de la

réserve communale de sécurité civile d'origine et aux services municipaux concernés. Les objectifs de ce rendez-vous ? Informer sur les dispositifs mis en place dans le cadre de ce PCS,

sensibiliser aux risques pouvant toucher les habitants de la commune et aux bons réflexes à avoir. Cette présentation publique a aussi été l'occasion d'insister sur l'intérêt d'une réserve communale de sécurité civile étoffée, dont les acteurs bénévoles auront à aider les secouristes et pompiers en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents technologiques et chimiques.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recensant les risques, bons réflexes et référents de zone est consultable en Mairie ainsi qu'un ensemble de dossiers d'information sur le PCS. ■

LE B.A.BA DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été élaboré suite à la loi de modernisation de la sécurité civile datant du 13 août 2004. À Ondres, une première version avait été présentée en 2011. Le PCS inclut, entre autres outils, les recommandations du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) réalisé par le service PCS du CDG 40 et l'Association des Maires, un document consultable en Mairie.

Un outil de prévention et de protection

Ainsi, un PCS est un outil communal, lancé sous la responsabilité du Maire, qui permet de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risques (élus, agents, bénévoles, etc.) dans l'éventualité d'événements majeurs de types naturels, technologiques, chimiques ou sanitaires. Sa vocation est d'organiser les obligations des communes en matière d'information préventive et de gestion d'un sinistre. De fait, le PCS constitue à la fois un outil de prévention et un moyen de protection de la population. Pour ce faire, il prévoit toute l'organisation de l'alerte jusqu'à la prise en charge de la population, au regard des vulnérabilités et risques propres à chaque commune. Il comprend aussi des outils d'information préventive, notamment le DICRIM précité.



Des obligations légales

Le Plan Communal de Sauvegarde obéit aussi à des obligations légales. Ainsi, il comprend impérativement :

- Le recensement des « risques connus » et des « moyens disponibles » (humains et matériels)
- La détermination des « mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes »
- La fixation de « l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité »

- Les modalités de « mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population ».
- Et le DICRIM.

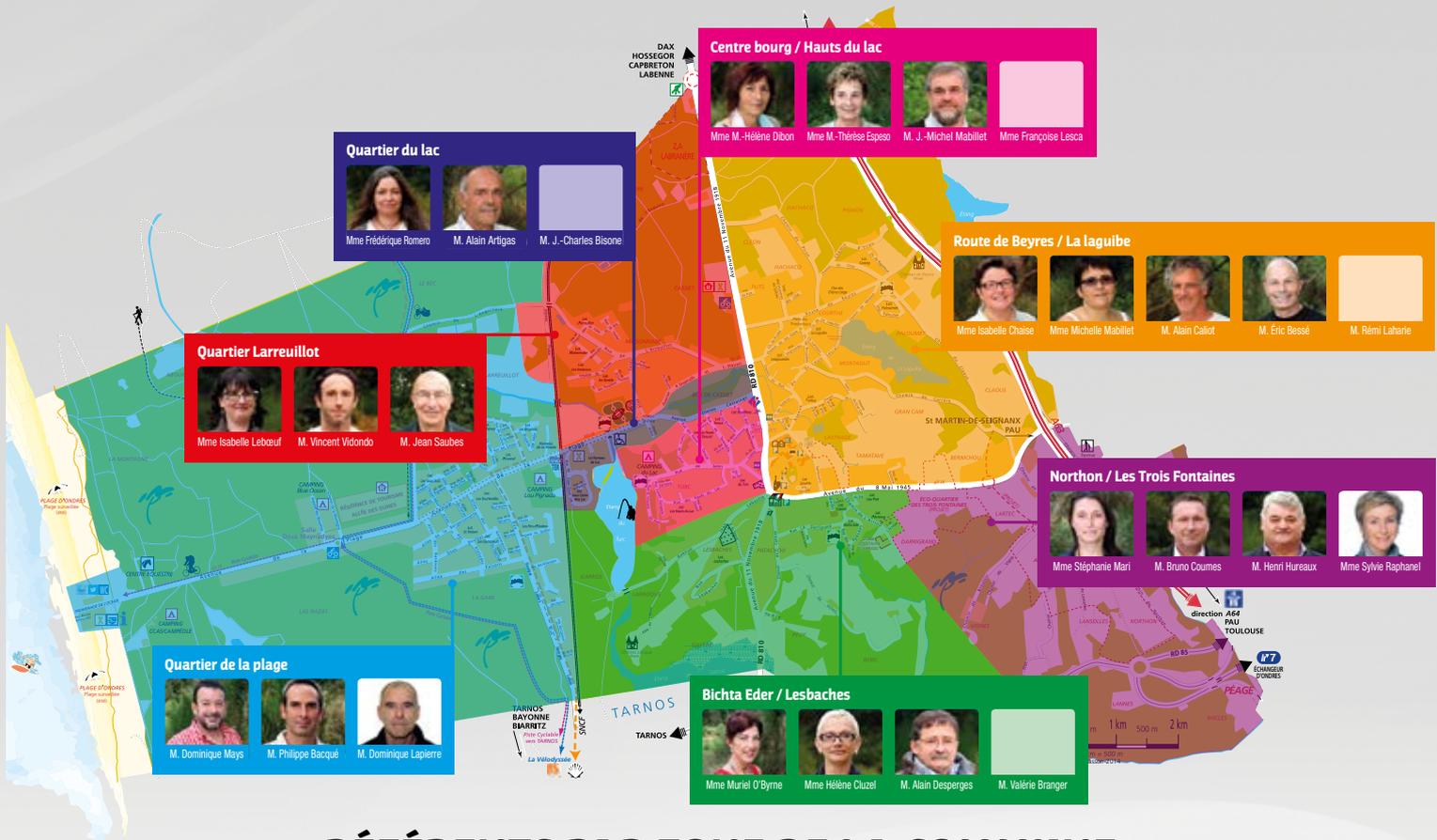
Un ensemble d'informations et de protocoles qui permettent de réagir efficacement, de connaître les noms et adresses des personnes âgées ou isolées pour les aider, de miser sur une culture partagée de la sécurité avec la constitution d'une réserve communale de sécurité civile, d'être organisés et prêts pour parer à toutes problématiques, en espérant toutefois ne jamais être dans l'obligation d'y avoir recours. ■

LA CARTE DES RÉFÉRENTS

En cas de risques encourus par la population, le Plan Communal de Sauvegarde de la ville d'Ondres prévoit, outre son Comité de pilotage, des référents par zones. Ainsi,

la commune est divisée en sept zones pour lesquelles des membres du Conseil municipal sont référents. Il s'agit de relais directement prévenus par la Mairie en

cas de risques, qui sont alors chargés de diffuser l'alerte aux habitants du secteur. Voici la carte des référents selon les zones d'habitation :



RÉFÉRENTS PAR ZONE DE LA COMMUNE

LES NUMÉROS UTILES

En cas d'événements sur la commune ou tout simplement pour obtenir davantage d'informations sur le Plan Communal de Sauvegarde et l'actualité des risques, un ensemble de numéros sont à connaître.

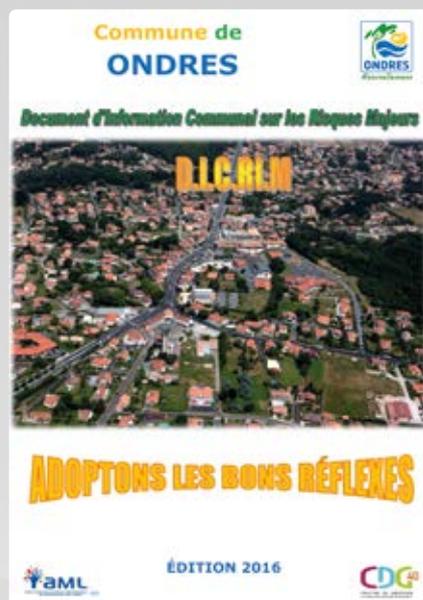
En cas d'urgence :

- Pompiers : 18
- Gendarmerie/Police : 17
- SAMU : 15
- Météo France : 08 99 71 02 40
- Numéro d'urgence européen : 112

Pour s'informer :

- En Mairie : 05 59 45 30 06
- En préfecture : 05 58 06 58 06
- Au service départemental d'incendie et de secours : 05 58 51 56 56

LES BONS RÉFLEXES À CONNAÎTRE



Dans le cadre du PCS, la commune d'Ondres -avec le Centre de Gestion des Landes et l'Association des Maires- a établi les bons comportements et réflexes à avoir dans le cas de sept types de sinistres : le risque tempête, le risque feux de forêts, le risque transport de matière dangereuses, le risque mouvement de terrain, le risque sismique, le risque littoral et en cas de plan Orsec. Nous allons voir ici les principales conduites à tenir :



- Le risque tempête : débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision en amont, annuler toutes sorties en forêt et

à proximité de cours d'eau, prévoyez des bougies, faites une réserve d'eau potable et d'aliments, mettez à l'abri en amont ce qui pourrait s'envoler, ne pas sortir durant la tempête et en attendre la fin. Si vous êtes en voiture, roulez lentement.



- Le risque feu : en amont de l'arrivée du front de flammes abritez les véhicules et calfeutrez les aérations pour éviter la pénétration des flammes et fumées. Pendant le sinistre, ne quittez pas votre habitation.



- Le risque transport de matières dangereuses : s'éloigner du lieu de l'accident d'au moins 300 mètres, ne pas fumer, se réfugier dans un local clos. Après, ne pas consommer l'eau du robinet ni de légumes du jardin sans autorisation car ils pourraient stocker des particules toxiques.



- Le risque mouvement de terrain : en amont il est important de connaître la localisation de ses compteurs d'eau, de gaz et d'électricité. Pendant le sinistre, gagnez les hauteurs et ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.



- Le risque sismique : si vous êtes en intérieur, mettez-vous à l'abri près d'un mur, d'un pilier porteur, sous des meubles et éloignez-vous des fenêtres. En extérieur, éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer et des cours d'eau. En voiture, arrêtez-vous à bonne distance de constructions et attendez dedans la fin des secousses. Après, évacuez rapidement le bâtiment en cas de nouvelles secousses.



- Le risque littoral : prenez toujours connaissance des messages météo. En amont, rentrez ce qui pourrait s'envoler et fermer les portes et volets, éloignez-vous de l'océan et des lacs, ne sortez pas en mer. Pendant le sinistre, restez informés et ne pas vous déplacer sauf sur ordre des autorités.



- Le plan Orsec (en cas d'accident dans une centrale nucléaire) : le département des Landes est concerné par la centrale nucléaire de Golfech dans le Tarn et Garonne (proximité et vent dominant dans le sens Toulouse/Bordeaux) mais aussi par la centrale nucléaire du Blayais en Gironde. En cas d'alerte transmise par la préfecture via les médias locaux, il est demandé de se rendre sans délai, dans une des pharmacies du canton, répertoriée sur le DICRIM, où un traitement préventif sera distribué. Ces comprimés préventifs sont à prendre sur ordre du Préfet.

Retrouvez l'intégralité des bons réflexes à connaître en cas de sinistres sur la commune d'Ondres au sein du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il est disponible sur simple demande en Mairie ou bien téléchargeable sur le site internet de la ville (<http://www.ondres.fr/2016/01/le-document-dinformation-communal-sur-les-risques-majeurs-desormais-en-telechargement/>). ■

APPEL À CANDIDATURE POUR LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne, entre autres, que la sécurité civile est l'affaire de tous. Ainsi, le 16 juillet 2010, les membres du Conseil municipal se sont prononcés favorablement pour la création d'une réserve communale de sécurité civile. Une réserve dont l'existence a notamment été rappelée lors de la présentation du PCS actualisé, en novembre 2015, et à laquelle chaque ondras peut participer.

La réserve de sécurité civile a pour vocation d'agir dans le seul champ des compétences communales en

s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires et d'entraide.

Les membres de la réserve communale de sécurité civile apportent ainsi leur concours au Maire en matière d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune. Ils portent également soutien et assistance aux populations

en cas de sinistres et occupent un rôle d'appui logistique et de rétablissement des activités.

Un appel à candidature pour étoffer la réserve communale de sécurité civile ondraise est donc lancé. Si vous souhaitez y figurer, il vous suffit de vous adresser à Dominique Berho au service d'action sociale, en appelant le 05 59 45 30 06 l'après-midi. À noter que c'est ce même service qui met à votre disposition le formulaire d'adhésion volontaire permettant de recenser les personnes vulnérables et isolées qui nécessitent une attention particulière en cas de sinistres. ■

QUATRE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE

Au cours des derniers mois, les entreprises suivantes se sont installées sur la commune. Nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes ou sur leur site internet.

Karaoke'Landes



Tandem indissociable de l'animation musicale et plus particulièrement de l'ambiance karaoké, la formation Karaoke'Land propose d'animer vos soirées dans différents endroits comme les bars, restaurants ou brasseries mais aussi tous les étés dans les campings de la région. Cette formation existe depuis de nombreuses années, elle s'est rodée tout d'abord en région parisienne et exerce maintenant depuis plus de dix ans en Aquitaine. Ce duo de par sa longue expérience sait s'adapter à chaque événement et à chaque lieu. Il est formé d'une chanteuse et d'un chanteur confirmés (plus de 30 ans d'expérience) et peut donc offrir également un tour de chant incluant de nombreuses imitations.

Elag'Océan



Après Mont-de-Marsan, c'est aujourd'hui à Ondres que Vincent Pourrez,

élagueur depuis 1999, vient de s'installer. Ce nouveau professionnel de l'élagage est un véritable passionné qui a, dès le début de sa carrière, multiplié les diplômes pour être le plus compétent possible et avoir une vision d'ensemble. Ainsi, le patron de la société Elag'Océan possède, outre son Brevet d'État Professionnel Agricole spécialité Aménagement de l'espace, un autre certificat de spécialisation de brevet d'état « Taille et soin des arbres d'ornement ». Pour lui un bon élagueur est un bon technicien, mais aussi quelqu'un qui cerne les attentes des clients et sait leur expliquer les règles de l'art de l'élagage.

Euskalzurginak



Euskalzurginak, située à la zone Industrielle de l'Arriou, au fond de l'impasse, est fabricant de menuiseries aluminium et pvc ainsi que de volets roulants électriques, et a depuis peu créé une activité de fabrication de portails et clôtures en aluminium et pvc. Une large gamme de modèles personnalisables à la demande tant sur le plan de la couleur que sur la

finition. L'entreprise assure aussi la partie maçonnerie et motorisation, le tout à des prix attractifs. Animée par la passion du métier et l'envie de satisfaire sa clientèle, l'équipe d'Euskalzurginak se fera un plaisir de vous conseiller !

Ellocoach



Créé à Ondres par Emma Millet, coach en confiance en soi, ELLCOACH accompagne les adultes dans leur vie privée et professionnelle

ainsi que les enfants et adolescents (suivi individuel et/ou en famille). Des séances individuelles sont proposées ainsi que des ateliers, stages et formations tout au long de l'année, permettant de prendre conscience de notre manière de fonctionner et nous amenant à l'adapter pour atteindre l'objectif fixé. Idéal pour les adultes (changement de travail, gestion du trac et des conflits, oser dire non, arrêt du tabac, perte de poids, etc.) et pour les plus jeunes (réponses aux difficultés d'apprentissage, mal-être social/scolaire, difficultés relationnelles, peurs/angoisses, réussir à l'oral, etc.). Pour ces derniers (enfants, adolescents), des ateliers hebdomadaires de confiance et affirmation de soi sont organisés. ■

LES « FAITES DE LA CRÉATION ET DE LA REPRISE D'ENTREPRISE » FONT ESCALE À ONDRES



Comme de coutume depuis quelques années déjà, les « Faites de la création et de la reprise d'entreprise » se tiendront au cours de ce premier semestre 2016. Une manifestation qui vient apporter de l'aide et de l'information à ceux qui souhaitent monter ou reprendre une entreprise.

Initiées et coorganisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et par la CCI des Landes, les « Faites de la création et de la reprise d'entreprise » ont lieu dans quatre villes du département des Landes. En 2016, ce seront les villes de Biscar-

rosse, Dax, Mont-de-Marsan et Ondres qui accueilleront la manifestation du 5 au 8 avril 2016.

À Ondres, ces « faites » auront lieu le vendredi 8 avril prochain, au sein de la Salle Capranie.

De 8h30 du matin et ce jusqu'à 13h, quelque 40 experts du montage et de la reprise d'entreprise seront présents pour vous, pour en « finir avec la prise de tête » comme le mentionne l'affiche de l'événement, et vous aider, vous conseiller dans la création ou la reprise d'une entreprise. Rendez-vous est donné ! ■

NOËL A ÉTÉ CÉLÉBRÉ AU FEPO

Vendredi 11 décembre 2016, aux alentours de midi, la Salle Capranie se remplissait au fur et à mesure des membres du Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres (FEPO) et des bénéficiaires du CIAS invités par la Mairie, venus participer au traditionnel repas de Noël organisé par l'association.

Ce ne sont pas moins de 120 personnes qui ont ainsi partagé ce moment de bonne humeur avec, également à leurs côtés, Monsieur le Maire Éric Guilloteau, les élus Marie-Hélène Dibon et Marie-Thérèse Espeso, ainsi que des habitants de la commune.

Outre un bon repas, ce rendez-vous a aussi été l'occasion pour le Foyer de mettre en lumière l'investissement de certains bénévoles au sein de l'association. Les membres de l'association étaient heureux et fiers de remettre à leur fidèle « troubadour », M. Alphonse Autran, la distinction de « Membre d'honneur du Foyer ». Ce trophée lui a été remis par

M. Claude Panizzoli également membre d'honneur du Foyer depuis trois ans.

Le repas a continué dans cet esprit convivial jusqu'en fin d'après-midi, le tout en musique et en danse, pour le plus

grand plaisir des participants !

Le FEPO profite de cet article pour souhaiter à chacun les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2016 ! ■



LES ÉCHOS SPORTIFS DE L'ASO RUGBY



La phase préliminaire vient de s'achever pour l'équipe fanion (et par corollaire, la réserve). Dans le prolongement de notre belle fin de saison 2014-2015 et par un heureux concours de circonstances, nous avons été maintenus dans le groupe 1 (Honneur - Promotion d'Honneur). Mais, comme on pouvait le redouter, malgré un recrutement satisfaisant, nous n'étions pas suffisamment armés pour rivaliser avec quelques clubs beaucoup mieux nantis. L'entrée en matière à domicile face à deux ténors s'est

soldée par autant de défaites et nous a rapidement fixés sur notre sort... Avec une seule victoire en 10 matchs et un goal-à-vantage très négatif, nous pointons à la dernière place de la poule. Heureusement, ces mauvais résultats sont sans incidence sur la deuxième phase - qui a débuté le 10 janvier - puisque les compteurs ont été remis à zéro. Dans la poule Promotion Honneur mieux en rapport avec notre niveau, nous affronterons Urrugne, Habas, Tartas, Salies et Grenade selon le calendrier ci-après.

Calendrier 2015-2016 Promotion d'honneur

A1	10/01/2016	URRUGNE	ONDRES
A2	17/01/2016	ONDRES	TARTAS
A3	24/01/2016	SALIES	ONDRES
A4	31/01/2016	ONDRES	HABAS
A5	07/02/2016	GRENADE	ONDRES
	14/02/2016		
R1	21/02/2016	ONDRES	URRUGNE
R2	28/02/2016	TARTAS	ONDRES
	06/03/2016		
R3	13/03/2016	ONDRES	SALIES
R4	20/03/2016	HABAS	ONDRES
	27/03/2016		
R5	03/04/2016	ONDRES	GRENADE

À noter que nous organisons, à Ondres, samedi 13 février à 21h, Salle Capranie, un super loto bingo. Animé par Jean-Pierre Persillon, 44 lots d'une valeur totale de 3 500 € (dont 2 x 400 €) seront à remporter en bons d'achat électroménager et grandes surfaces et deux bingos d'une valeur de 100 € chacun. Nous organisons aussi un loto, salle Capranie, le 9 avril prochain. ■

L'ASO Rugby.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE) PRÉSENTE SON SITE WEB

Le mercredi 20 janvier dernier, en début de soirée, l'atmosphère était à la convivialité dans la salle verte de l'Espace Capranie. Dans une ambiance amicale, les membres de l'association des parents d'élèves d'Ondres (FCPE) s'étaient en effet réunis pour présenter le site internet de l'entité. L'occasion de parler enfance, scolarité, de partager (et c'est de saison !) des galettes des rois, et aussi de présenter en bonne et due forme l'interface web

accessible sur : <http://www.apeondres.fr>. Un site qui se fait le relais de l'actualité scolaire et éducative de la ville en reprenant certains contenus présents sur le site officiel de la Mairie (horaires, services scolaires, TAP...), mais qui propose aussi un contenu propre qui ne manque pas de fédérer autour de l'action des parents d'élèves sur la commune (actus de type blog, newsletter, agenda des événements à venir, etc.). Le tout est amené

par un site clair, aux coloris doux qui rappellent l'enfance. Une nouvelle pierre à l'édifice du bien-vivre à l'école initié par la commune ! ■



ANIM'ONDRES LANCE SON ANNÉE 2016 !



L'association Anim'Ondres a réalisé son assemblée générale ordinaire début janvier, clôturant ainsi une année 2015 riche en émotions. La présence (appréciée) de plusieurs élus, dont Monsieur le Maire, a permis de faire un bilan global sur les

différentes animations et les évolutions pour les futures années, tout cela dans une ambiance des plus chaleureuses. L'année 2015 étant ainsi bien clôturée, place à l'année 2016 avec, nous l'espérons, la même réussite que la précé-

dente, en s'appuyant encore et toujours sur les valeurs qui contribuent à la réussite et la pérennité de notre association depuis plusieurs années : convivialité, festivité et camaraderie.

En ce début d'année, Anim'Ondres lance sa campagne de recherche de partenaires, sous forme de vente d'encarts publicitaires dans le programme des fêtes, nécessaire au financement des nombreux événements festifs durant l'année. Si des entreprises souhaitent nous aider, merci de contacter la Présidente Caroline Chantal par téléphone au 06 70 14 68 61 ou par mail à animondres@laposte.net.

Ce début d'année sera également l'occasion d'accueillir de nouveaux membres, motivés à l'idée de participer à l'animation et au rayonnement de notre ville. Pour cela, merci de nous contacter via le Facebook « Anim Ondres ». Vous pourrez de plus y obtenir toutes les informations sur les Fêtes d'Ondres et nos autres festivités. Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016. ■

L'équipe d'Anim'Ondres.

TÉLÉTHON 2016 : 4602 EUROS REVERSÉS À L'AFM

On peut le dire, l'édition 2016 du Téléthon à Ondres -tenue du 4 au 6 décembre derniers- aura été une jolie réussite ! Ainsi, ce sont quelque 4602 euros qui ont été récoltés et ont pu être reversés à l'AFM-Téléthon.

Un chiffre qui n'aurait pas été possible sans la participation et l'enthousiasme des associations ondraises, et la générosité des donateurs !

L'association du Téléthon remercie ainsi les associations d'Ondres ayant pris part à cette édition : ASO, Parents d'Élèves, FEPO, Acca Chasse, Chaouche Surf Club, Accat Tarnos, Rebel Dancers ainsi que le Comité paroissial.

Un grand merci également à la municipalité, aux employés communaux et aux commerçants participants à l'opération, à savoir Carrefour Tarnos et la Boucherie Pujou. ■



LE CARNAVAL, C'EST POUR BIENTÔT !



Noël est à peine derrière nous et se profile déjà à l'horizon les prochaines festivités ! Parmi elles, une qui compte particulièrement pour les plus jeunes : le carnaval ! Ainsi, le carnaval à Ondres se tiendra le samedi 12 mars prochain de midi en fin d'après-midi à la Salle Dous Maynadyes et dans son parc. Un événement initié sous le thème « Les enfants du monde » et plus largement sous le signe du « vivre ensemble », entre anciens et nouveaux Ondrais, entre enfants et adultes...

Organisé par le Centre de loisirs de la ville, en partenariat avec la FCPE et avec la collaboration de nombreuses associations locales, le carnaval ondrais propose à toute la population locale, gratuitement, un large panel d'activités qui riment avec échange et partage.

Au programme, tout d'abord, un « pique-nique collectif et participatif » ! Concept convivial s'il en est, ce temps fort du

carnaval invite chacun à partager de midi à 14h un moment autour d'un repas confectionné par l'apport de tous. Il sera même possible de faire des grillades sur place. Suivra, ensuite, une kyrielle d'activités : un spectacle de danse présenté par les CP/CE1 et préparé durant les TAP, une flashmob par les enfants de toutes les classes et différents stands accessibles à tous, petits et grands (modelage de photos, structures gonflables, ateliers sportifs variés, maquillage, gaufres et jus/chocolat chaud, création de masques d'animaux). Un stand, également, proposera d'écrire ses souhaits, qui seront accrochés à la sculpture brûlée sur le bûcher en fin de journée. Une façon de faire partir dans les airs les désirs de chacun afin que ces vœux se réalisent. À 16h aura lieu l'immanquable goûter, puis le bûcher final tant attendu. Une belle après-midi de fête et de partage intergénérationnel ! ■

LE THÉÂTRE DU REBOND TRAVAILLE SUR UN NOUVEAU SPECTACLE

La troupe de théâtre ondraise, le « Théâtre du Rebond » travaille d'arrache-pied en ce moment même ! En effet, avec ses toutes nouvelles recrues, l'ensemble est en plein montage d'un nouveau spectacle. Si le nom de celui-ci n'a pas encore été

révélé, l'on sait d'ores et déjà que la troupe continue sur son traitement théâtral des « phobies ». Après avoir joué sur scène un spectacle sur la peur des loups, celle de la mort ou encore de l'amour, aujourd'hui les comédiens explorent le monde des toqués. Ça promet !

Une thématique qui donne d'ores et déjà envie de découvrir ce spectacle qui doit être présenté au printemps ! À noter que le Théâtre du Rebond est en ateliers répétitions, tous les mercredis de 15h à 19h à la salle annexe de Dous Maynadyes. ■

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT

Depuis le dernier bulletin de 2015, ECLAT a fêté la fin d'année en réunissant le 17 décembre, salle Dous Maynadyes, des représentants de tous ses ateliers : danses traditionnelles, chanteur gascon, quintet de jazz, Chaouche melody, Ezkay et Cantayres en groupes ou isolés... Et des invités proches : la Maison Dakoté et Grand Petit Tom. Une fête familiale, bien dans la tradition d'ECLAT. Les premiers jours de 2016, et comme cela se fait depuis bientôt 20 ans, ont eu lieu les cochonnailles : une large trentaine de « marmitones » et de cuistots ont préparé le repas pour près de 130 membres de l'association et quelques invités d'honneur (ECLAT compte 172 familles adhérentes). Cette date du 23 janvier correspondait aussi avec la venue de Carcassonne à Bayonne, et ECLAT a tenu à rendre le séjour des



supporters « Jaune et Noir » aussi varié et convivial que possible, afin de les recevoir aussi bien que les Cantayres avaient été reçus au match aller : Visite de Bayonne, réception dans deux associations amies : Zahakin et la Peña taurine Côte Basque ; le lendemain balade dans Saint Sébastien avant le match, et surtout la collation noc-

turne chez les Tilholès dans une ambiance digne des 3^e mi-temps d'antan... Quand ces lignes paraîtront, ECLAT aura tenu son AG (mardi 2 février). Chandeleur et tradition obligent, la réunion se sera terminée par la dégustation des crêpes au cidre. Retrouvez ECLAT sur le blog eclat.hautetfort.com ■

UN PROGRAMME BIEN ÉTOFFÉ EN 2016 AU FOYER !



Le programme de l'année 2016 au Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres promet d'être bien étoffé !

Tout d'abord, avec la section « cyclo ». Même si cette dernière a été perturbée par la météo plutôt pluvieuse, ayant de fait parfois du mal à sortir ; elle profite néanmoins de cette période pour se préparer en douceur. Les objectifs de 2016, sont un séjour au gîte d'Arancou fin mai durant trois jours ainsi qu'une semaine de découverte autour du Ventoux, le géant de Provence, à la mi-juin. Les traditionnelles sorties hebdomadaires continuent aussi en 2016 et sont programmées le mardi, mercredi, vendredi et dimanche

matin. Ce sont 35 cyclistes, hommes et femmes, qui se sont inscrits cette année. La « cyclondraise » sera quant à elle organisée le dimanche des fêtes d'Ondres. Du côté de la marche, le jeudi matin et ce malgré la pluie, les fidèles sont au rendez-vous dans une ambiance sympathique. Les marcheurs, ces « pédestariens », cheminent dans les plaines et forêts autour d'Ondres par groupes allant de 15 à 35 personnes. Chaque semaine se sont deux heures de balade et de partage !

La section yoga, quant à elle, a adopté un nouveau rythme depuis la rentrée de septembre 2015. Désormais le FEPO

propose deux cours hebdomadaires de 1h30, le vendredi matin avec Maïtexu et le mardi matin avec Jackie, venue épauler Maïtexu pour cette deuxième séance. Cette nouvelle formule est très appréciée par la trentaine d'adhérent(e)s, qui en ressent les bienfaits.

Enfin, côté sorties et voyages, outre la traditionnelle sortie cidrerie le 10 février à Usurbil en Espagne, deux voyages sont proposés cette année : l'un en Camargue du 22 au 25 mai, l'autre en Écosse du 7 au 14 septembre. Si les premières inscriptions et le premier versement pour la Camargue ont déjà été faits, il reste encore des places et il est encore temps de s'inscrire ! Tous les renseignements sont affichés au Foyer Yvonne Loiseau et sur le site du Foyer (foyer-ondres.fr). Vous pouvez aussi contacter Nelly au 05 59 45 26 45 ou au 06 29 57 35 21. ■



L'ACTUALITÉ DE L'US LARRENDART



Alors que les seniors Nationale A -Laurent Piquet et Stéphane Lartigau- disputent âprement le championnat Elite, les Benjamins de l'US Larrendart- Bastien Curutchet et Nathan Maisonnave ont dernièrement participé aux phases finales du Championnat de France sur les canchas bayonnaises.

Ils ont fait honneur aux couleurs ondraises, car un très beau parcours les a menés en finale au cours de laquelle ils ont malheureusement cédé -de haute lutte toutefois- face à une équipe de La Nautique très complète (score 40 à 33).

Bravo à eux et bonne chance à toutes les autres équipes à l'occasion des compétitions qui se déroulent actuellement. Pour toute info sur le club : www.us-larrendart-pelote.com ■

LO GASCON EN PARTATGE

Las caucèras de la Candelèra



Abans-diser : *Que contunham la nòsta seria de condes de per nòste dab un conde consacrat a la Candelèra (qu'es de circonstància), a perpau de las crespèras qui hasèn ad aqueth parat.*

Qu'èram en heurèr, au temps de la Candelèra. La Maria qu'èra davant la chaminèja. Qu'avè aprestat la pasta tà har las caucèras et que l'avè deishada pausar duas òras de temps.

Lo Jantimon de Plantapunta, lo hilh de la Maria, qu'èra un vielh gojat, un mochordin, com disen deu costat de Baiona. Qu'admira las viroletas dauradas de las ehlamas, jumpat per la canta deu huec au larèr. Au cap d'ua pausa, que s'assomelha, que

s'adrom... et que's torna trobar au Paradís. Lo Sent-Pèir qu'es a l'arcuelh : « Tè ! Adiu Jantimon ! Que soi content de t'arrecéber ! Qu'as miat ua vita hòrt aunèsta sus tèrra. Las pòrtas deu Paradís que't son ubèrtas. »

- Qu'es hòrt d'aunor qui'm hètz, mes la mia vielha maiòta qu'a enquèra besonh de jo ! Sabetz, Sent-Pèir, n'èi pas finit de realizar totas las mias ideas, tots los mens projèctes, ce respon lo Jantimon.

- Que compreni ! Que compreni !, ce torna diser lo Sent-Pèir.

Lo Jantimon que's pensava a las caucèras de la mair, au salmi de paloma deu dimenge, a las cueishas de guit deu dissabte, au bon Jurançon que bevè cada ser dab los amics... e tanben a la soa beròja e doça vesia, l'Angelica !

Lo Sent-Pèir que se'u mia en ua grana sala, mei grana que lo « Zenit » de Pau. Que i avè, en aquesta sala, milèrs de petits carelhs. Estonat, lo Jantimon que demanda au Sent : « Sènher Sent-Pèir, çò que son tots aqueths carelhs ? »

- Aqueths carelhs que representan la vita deus òmis sus tèrra. Ved, que i a un nom sus cadun...

- Mes que n'i a quauques uns que l'ehlama e n'es mei grana que non pas la deus auts ?

- Los qui an hòrt de temps a viver qu'an ua grana ehlama, hauta e dreta.

- Ah !...

Lo Sent-Pèir qu'es alavetz aperat a l'arcuelh. E lo Jantimon que's passeja en la sala. Tot d'un còp, l'òmi qu'a los uelhs qui càden sus un carelh que l'ehlama e n'es tota petita... e que legeish : « Jantimon de Plantapunta ! »

- Aquí que soi mau ! Diu Vivant ! Qu'es lo men torn ! Que soi fotut !...

Urosament, que's ved un salèr plen d'òli. Que's pensa : « Lo Sent-Pèir qu'es acupat a l'arcuelh. Que'm cau har viste !... »

Que's pren lo salèr, que galòpa entau son carelh... e, au moment on va l'i ajustar ua pishada d'òli, que s'arrecep suu cap un borrat de matar un bueu !

- Òh ! Gran carcan ! Que m'as mancat vueitar tota la pasta tà las caucèras en la padèra ! ce'u ditz la votz enmaliciada de la mair.

- Mercès maiòta ! Que m'as arreisclat ! ■

LEXIC

adromir (adroumi) : endormir
ajustar (ayusta) : ajouter
aperar (apeura) : appeler
aprestar (apreusta) : préparer
aqueth (aqueut) : celui-ci
arcuelh (arcoueuil) : acceuil
arrecéber (arreceube) : recevoir
arreisclat (arreisclat) : ressusciter
aucupar (aocupa) : occuper
aunèsta (aounèste) : honnête
assomelhar (assoumeuilla) : somnoler
béver (beuoue) : boire
borrat (bourrat) : bourrade
cada (cade) : chaque
càder (cade) : tomber
cadun (cadun) : chacun
Candelèra (Candelère) : Chandeleur
carcan (carcan) : vaurien, chenapan
carelh (careuil) : lampe à huile

caucèra (caoucère) : crêpe
chaminèja (tchaminèye) : cheminée
comprèner (coumpreune) : comprendre
cueisha (coueuche) : cuisse
dishabte (dissabte) : samedi
ehlama (euslame) : flamme
enmaliciada (eunmaliciade) : couroucée
fotut (foutut) : fichu, foutu
gojat (gouyat) : garçon
guit (guit) : canard
heurèr (heouourè) : février
hilh (hill) : fils
huec (houeuc) : feu
idea idèe) : idée
jumpar (yumpa) : bercer
larèr (larè) : foyer
legir (leuyi) : lire
maiòta (mayote) : vieille mère
mair (may) : mère
matar (mata) : assommer

mau (maou) : mal
miar (mia) : mener
mochordin (moutchourdin) : vieux garçon
òra (ore) : heure
passejar (passeuya) : promener
òli (òli) : huile
pasta (paste) : pâte
pausar (paousa) : poser
pishada (pichade) : giclée
respòner (reuspoune) : répondre
saber (sabeu) : savoir
salèr (salè) : récipient
tanben (tabeuy) : aussi
tomar diser (tourna dise) : redire
uelh (oueuil) : œil
vesia (beusie) : voisine
ubèrt(a) (ubèrt(e)) : ouvert(e)
véder (beude) : voir
viroleta (birouleute) : virevolte
vita (bite) : vie
vueitar (boueuyta) : vider

N. B. : en français comme en gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

La pinhèra de la Laguibe

La Pinhèra de la Laguibe est une femme d'aujourd'hui qui a su garder son âme d'enfant ! Ce n'est pas parce que l'actualité mondiale est dramatique, inquiétante, que cette dame laisse tomber sur elle une chape de gravité et de fatalisme. C'est, justement, parce que l'actualité mondiale la malmène,

qu'elle garde son âme d'enfant : celle qui érige l'espoir et l'optimisme au-dessus de tout. C'est ainsi que la Pinhèra croit farouchement en l'enfance et la jeunesse pour porter les valeurs d'altruisme, d'ouverture et de partage... Qu'elle est fière, aussi, des petits ondras qui aident la Banque alimentaire et confectionnent des poupées solidaires. Riche de la force de l'enfance et munie de sa cape rouge et blanche, elle n'a su résister aux genoux du Père-Noël, ce grand monsieur faiseur de souhaits à côté duquel elle pose fièrement !



DEUX NOUVELLES BOÎTES À LIRE SUR LA COMMUNE



À l'image de celle installée et inaugurée en 2015 à la plage, la commune vient d'installer et d'inaugurer le 29 janvier - à l'initiative de la bibliothèque municipale- deux nouvelles boîtes à lire, une au niveau du foyer d'éducation populaire, la seconde au niveau des Maynadyes. Elles ont été réalisées par l'artiste Quentin De Waele, et Olivier Barrière a été missionné pour travailler sur la démarche environnementale. Le principe ? Vous pouvez venir déposer vos livres déjà lus afin de leur offrir une nouvelle vie. Vous pouvez, aussi, déposer un livre et en récupérer un autre que vous ne connaissez pas. Et, si vous n'avez aucun livre à déposer, vous pouvez toujours venir en prendre un pour le lire. Un projet qui promeut à la fois la lecture et le partage de cultures littéraires, le tout dans une démarche environnementale et responsable ! ■

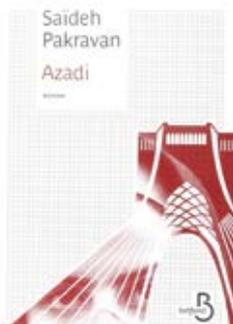
DEUX OUVRAGES À DÉCOUVRIR À LA BIBLIOTHÈQUE

« Les trois lumières » de Claire Keegan



Le court roman « Les trois lumières » raconte une histoire d'amour et de confiance qui s'installe entre une petite fille issue d'une famille nombreuse de fermiers et un couple chez qui elle est confiée pendant plusieurs semaines. L'auteure tient en haleine ses lecteurs par un suspense étonnant que l'on perçoit à chaque nouvelle situation vécue par notre héroïne et qui peut faire frissonner. Mais le roman n'est pas un polar... 120 pages de pur bonheur émotionnel !

« Azadi » de Saïdeh Pakravan (sortie fin 2015)



Saïdeh Pakravan, auteure franco américaine née en Iran nous livre avec « Azadi », un roman émouvant qui retrace l'histoire difficile et douloureuse d'une jeune fille instruite, étudiante en architecture qui voulait croire en un changement profond de la politique répressive de son pays. L'histoire se passe à Téhéran en

2009 juste après des élections truquées qui ont permis à Mahmoud Ahmadinejad de s'autoproclamer président. Bien que notre héroïne Raha ait été mise en garde par ses proches contre l'agressivité et la cruauté de la police de l'état islamique, elle a tout de même poursuivi ses rêves de liberté et de démocratie en participant à plusieurs reprises à des manifestations très violentes. Manifestations qui l'ont menée tout droit en enfer, et d'où elle puisera petit à petit une force et une détermination pour demander justice et pouvoir ainsi continuer à vivre. Roman finement écrit (sorti fin 2015), captivant et puissant qui décrit bien la complexité d'un état totalitaire. « Azadi » reste très oppressant tout au long de la lecture malgré l'espoir de liberté que l'héroïne fait apparaître tout au long du récit. Celui-ci n'est pas à mettre entre toutes les mains, plutôt pour des lecteurs avertis. On ressort de là avec le net désir de ne surtout pas aller en Iran ! ■

HORAIRES ET ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les horaires d'accueil du public à la bibliothèque

- Mardi de 10h à 12h et de 16h à 19h / Mercredi de 15h à 18h / Vendredi de 16h à 18h / Samedi de 10h à 12h

Les prochaines animations lecture

- Mercredi 2 mars (petite enfance) : lecture bébés ouverte aux parents à 10h.
- Samedi 19 mars (enfance) : « Viens fêter le printemps », histoires à voix haute de 10h à 11h (3/5 ans à 10h00 et 6/8 ans à 10h30).

FÉVRIER

Samedi 13

Loto
Salle Capranie 19h // ASO

Lundi 15 et Mardi 16

Stage théâtre enfants
Salle Capranie // FEPO

Samedi 20 et Dimanche 21

Stage de danses latines
Salle Capranie // Latin'o limit

Dimanche 28

Spectacle Cabaret « Borlesca »
Salle Capranie 16h30 // Exprim

MARS

du 08 au 13

Regards de Femmes
Exposition « Sous les jupes des filles »
Salle Capranie // Service culturel

Mardi 08

Regards de Femmes
Cinéma « Coco Chanel »
Salle Capranie 20h // Service culturel

Jeudi 10

Regards de Femmes
Conférence « La place des femmes dans le monde du travail »
Salle Capranie 20h // Service culturel

Vendredi 11

Regards de Femmes
Théâtre « L'amour en toutes lettres »
Salle Capranie 20h // Service culturel

Samedi 12

Carnaval
Salle Dous Maynadyes et son parc // Centre de loisirs

Samedi 26 et Dimanche 27

Stage de danses latines
Salle Capranie // Latin'o limit

AVRIL

Vendredi 1^{ER}

Concert Soviet Suprem
Salle Capranie 20h30 // Service Culturel

Vendredi 08

Faites de la création et reprise d'entreprise
Salle Capranie // Chambre des métiers et de l'artisanat

Samedi 09

Loto
Salle Capranie 19h // ASO

Lundi 18 et Mardi 19

Stage théâtre enfants
Salle Capranie // FEPO

Samedi 23 et Dimanche 24

Stage de danses latines
Salle Capranie // Latin'o limit

Samedi 23

Soirée Cabaret
Salle Capranie 19h // Eclat

CONCERT DE SOVIET SUPREM À ONDRES : UN IMMANQUABLE !



Initialement prévu le samedi 14 novembre, le concert de Soviet Suprem se tiendra le vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h30 à la salle Capranie. Le groupe Soviet Suprem est un ensemble musical qui trouve ses repères dans la chronographie des « années rouge vif », en

prenant soin de tout mélanger, rideau de fer et Pavlov (celui du réflexe), Bolchoï (le théâtre) et Tito (la Yougoslavie)... Voire même goulag et jetlag, Smirnoff et popopopof ! En somme, Soviet Suprem, c'est un commando d'élite armé de mélodies, qui s'avoue libertaire, plus noir (Rock'n'roll) que rouge, et qui fait le mur des conventions. Avec John Lénine et Sylvester Staline, prenez le pouvoir de la fête ! Immanquable ! Les billets vendus pour la date initiale restent valables pour cette nouvelle date et des places sont encore disponibles au tarif de 15 €. Infos et réservations à l'Office de Tourisme du Seignanx. ■

« SOUS LES JUPES DES FILLES », UNE EXPOSITION DÉCALÉE À L'OCCASION DE « REGARDS DE FEMMES »

Le pôle culturel de la ville organise - à l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars -, son événement « Regards de femmes ». Une semaine dédiée à la gent féminine qui a cette année pour thématique « La femme, sans dessous-dessus ». Dans ce cadre, se tiendra notamment du 7 au 13 mars 2016 à la Salle Capranie, une exposition nommée « Sous

les jupes des filles ». Elle s'intéressera aux femmes dans l'Histoire, vues par le prisme de leurs sous-vêtements. Entre panneaux d'informations illustrés, exposition de sous-vêtements d'époque, diffusion de vidéos sur l'évolution du sous-vêtement etc., ce rendez-vous constitue assurément la parenthèse décalée mais riche d'enseignements de cet opus de « Regards de femmes ». ■

NOUVELLES SOIRÉES LATINES

L'école de danse Latin'O'Limit propose prochainement trois stages avec soirées thématiques les samedis 20 février, 26 mars et 21 avril à la Salle Capranie. L'occasion pour les danseurs de différents

niveaux de se perfectionner et aux néophytes de s'initier. Au programme : Salsa, Bachata, Kizomba, Zumba, Reggaeton, Dance Hall... Plus de renseignements sur www.latinolimit.fr et au 06 50 46 61 13. ■

UN STAGE DE THÉÂTRE POUR LES ENFANTS



Le théâtre est une source d'épanouissement et de confiance en soi, pour les

adultes comme les plus jeunes ! Pour ces derniers justement le Foyer d'Éducation Populaire (FEPO) et la Compagnie Hecho en casa proposent en février un stage de théâtre dédié aux enfants. Il est animé par Anaïs Sinderia sur 2 jours, le lundi 15 février de 14h à 17h et le mardi 16 février de 10h à 13h, à la Salle Capranie. Il est ouvert aux enfants âgés de 7 à 10 ans et proposé au tarif unique de 25 €. Renseignements et inscriptions : 06 59 61 29 50. ■

ETAT CIVIL DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2015

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Émile CHENARD BEQUET

est né le 12 juillet 2015,

Uhaina ALDA

est née le 28 juillet 2015

Charlotte Valentine Ainhara

REITER CARRETER

est née le 1^{er} août 2015

Ihintza Nahia AHADOBERRY

est née le 10 août 2015

Baptiste Simon CORREIA

est né le 21 août 2015

Margot GIRBAU BAUDRIER

est née le 27 août 2015

Léna Louise SUSINI

est née le 28 août 2015

Tiana Christine Nicole DURU

est née le 31 août 2015

Luca Jérémy LECLERC

est né le 18 septembre 2015

Léna ROBIN

est née le 29 septembre 2015

Valentin Joseph Bernard DUPUTS REALDON

est né le 18 octobre 2015

Narao Saïoa MANCHOT

est née le 26 octobre 2015

Aiden STEWART

est né le 27 octobre 2015

Nahia CARDOT

est née le 31 octobre 2015

Jade MAUDOUS LARCEBAL

est née le 31 octobre 2015

Issa LE GOFF

est né le 6 novembre 2015

Eline CHESNEAU

est née le 11 novembre 2015

Meïssan Sofiane TIMANTE

est né le 24 novembre 2015

Arthur Eliott Alain Patrick

DOTREMONT MORTEAU

est né le 27 novembre 2015

Jean BETBEDER SARRAUDE

est né le 2 décembre 2015

Louis LASNIER

est né le 5 décembre 2015

Agathe Diane Jade BRUNET

est née le 27 décembre 2015

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Michaël LASSERRE et Peggy MARIVIL

se sont mariés le 4 juillet 2015

Stéphane DE FILIPPO

et Elisa Irène Simone BARIS

se sont mariés le 11 juillet 2015

Christophe Bernard THAUAUD

et Claire Monique Annie FUZZI

se sont mariés le 25 juillet 2015

Jean Claude Eugène THOMAS

et Chantal Nicole AVRIL

se sont mariés le 8 août 2015

Jérôme LABASTIE et Céline BILLAUD

se sont mariés le 22 août 2015

Gilles DUFOURG et Myriam FERGER

se sont mariés le 22 août 2015

Guillaume CANAVEIRA et Elodie RODRIGUEZ

se sont mariés le 5 septembre 2015

Vincent Nicolas TRENTIN

et Elsa Béatrice Aline SACHTLEBEN

se sont mariés le 5 septembre 2015

Vincent René VIDONDO et Sylvie URRUTIA

se sont mariés le 19 septembre 2015

Franck Yves Simon MANGUIN

et Mami NAKAMOTO

se sont mariés le 19 septembre 2015

Dominique CARCEL

et Aurélie Cristiane Monique HERNANDEZ

se sont mariés le 10 octobre 2015

Dominique Jean LARRIEU

et Prescilla Marie-Paule PIAZZA

se sont mariés le 17 octobre 2015

Pierre Alexandre Alfred LAVIELLE

et Stéphane FELTRIN

se sont mariés le 31 octobre 2015

Damien Michel CASSAR

et Caroline Marie SALOMON

se sont mariés le 28 novembre 2015.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

M. Maurice SAUBES

nous a quittés le 1^{er} juillet 2015

M. Louis Pierre Henri Julien LEVAVASSEUR

nous a quittés le 4 juillet 2015

M. Robert Jacques BASTROT

nous a quittés le 7 juillet 2015

Mme Denise BOURGOIN épouse FRICARD

nous a quittés le 14 juillet 2015

Mme Raymonde Georgette Sophie ROBERT

veuve MEYNIER

nous a quittés le 21 juillet 2015

M. Didier Robert BERGERÈS

nous a quittés le 23 juillet 2015

M. Charles Louis CARTY

nous a quittés le 11 septembre 2015

Mme Michelle RICHARD veuve LYOEN

nous a quittés le 28 septembre 2015

M. Claude Charles André Victor Léon PAILHOUX

nous a quittés le 29 septembre 2015

Mme Marie FAURÉ veuve HUÉBER

nous a quittés le 6 octobre 2015

Mme Laure Madeleine APATY veuve SPAETTI

nous a quittés le 16 octobre 2015

Mme Anne-Marie MAÏSTERRENA

veuve POURTAU

nous a quittés le 16 octobre 2015

M. Jean CASTILLON

nous a quittés le 23 octobre 2015

M. Daniel Ernest Jean ELIET

nous a quittés le 16 novembre 2015

M. Georges Jean GUYARD

nous a quittés le 21 novembre 2015

M. Marc Claude ALAUX

nous a quittés le 23 novembre 2015

Mme Marie Louise CASTEIGS

nous a quittés le 28 novembre 2015

Mme Marie Angèle TISSIER

épouse TESTEMALE

nous a quittés le 12 décembre 2015.

INFO CONSO



COMMENT CHOISIR UN SMARTPHONE ?



Aujourd'hui plus de 50% de la population est équipée d'un smartphone. Il ne nous sert plus seulement à téléphoner mais à communiquer, prendre des photos, regarder des vidéos, écouter de la musique, suivre l'actualité etc.

Si le design et l'image de la marque comptent pour beaucoup dans le choix de l'appareil, il est important de vérifier quelques points avant d'acheter :

- Un smartphone, oui, mais pour quelle utilisation ? Presque tous les appareils offrent les mêmes fonctionnalités. Il vaut mieux donc déterminer les fonctions que vous souhaitez utiliser : navigation internet, appareil photo, caméra, emails, GPS, lecteur audio, console de jeux...

- L'écran : il est l'organe de contrôle de l'appareil ; il est donc important de s'assurer de sa qualité. Il doit être multipoint, réactif et précis, suffisamment lumineux, peu sensible aux reflets, doté d'une bonne résolution.

- L'espace de stockage : la musique, les jeux, les photos, les vidéos et les applications prennent beaucoup de place. Vérifiez donc la taille de la mémoire interne de l'appareil et assurez-vous qu'il est possible d'ajouter de la mémoire.

- Le système d'exploitation : Android, iOS (iPhone), Windows Phone, ou encore Blackberry OS. Le choix du système d'exploitation dépend du type de smartphone qui vous intéresse et de votre équipement informatique. Chaque système possède ses spécificités et sa boutique d'applications.

- L'autonomie : il est souhaitable de pouvoir passer la journée sans devoir recharger l'appareil.

Permanences de la CSF le lundi de 16h30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

Contact : 05 59 45 25 92

DÉJOUER LES PIÈGES DES ARNAQUES AU PHOTOVOLTAÏQUE



Les panneaux photovoltaïques présentent de nombreux avantages. Ils font appel à une énergie prévisible et illimitée, mais aussi à une ressource renouvelable et locale. Leur pose est donc à encourager, en veillant toutefois à choisir le bon prestataire pour franchir le pas. Ainsi, la Confédération Syndicale des Familles (CSF) informe que de plus en plus de personnes sont démarchées à leur domicile par des entreprises douteuses. Pour déjouer les pièges des arnaques au photovoltaïque, il suffit d'être informés. Voici quelques points à connaître :

1) Les démarches administratives de ces entreprises ne sont pas réglementaires (autorisation non sollicitées auprès des mairies mais installation des panneaux

avant l'obtention des accords, affichages inexistantes mais pourtant obligatoires, installation des panneaux sans le nécessaire accord de la copropriété, etc.)

2) On retrouve aussi, pour financer ce type d'opération, quasiment toujours les mêmes organismes prêteurs. Le commercial de l'entreprise, en même temps que la signature du bon de commande, propose la souscription d'un contrat de prêt et la proposition peut paraître alléchante car il est parfois proposé un différé d'amortissement.

3) L'objectif de cet investissement et installation est de vendre l'électricité au fournisseur d'énergie. À noter là aussi que des simulations de production d'électricité peuvent être surdimensionnées par rapport à la réalité. L'impact est loin d'être neutre pour l'acheteur.

Ainsi, si une entreprise présente des éléments troubles, n'hésitez pas à contacter la Confédération Syndicale des Familles qui peut vous aider : permanence le lundi de 16h30 à 19h, ainsi que mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h au 2, place Richard Feuillet à Ondres. Par téléphone au 05 59 45 25 92. ■

DÉPÔT SAUVAGE : UN GESTE ANTI ÉCOLOGIQUE ENCADRÉ PAR LA LÉGISLATION

Durant les fêtes, de nombreux dépôts sauvages ont été constatés sur la commune alors que des infrastructures (déchetterie) et nombreux points de tris existent à Ondres et aux alentours. Le dépôt sauvage (abandon d'ordures et non-respect des conditions de collecte des déchets) constitue à la fois un acte verbalisable et un geste anti écologique notable. Si un usager dépose, abandonne, jette ou déverse tous types de déchets sur la voie publique, le contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 68 euros en cas de règlement immédiat ou dans les 45 jours. Au-delà, l'amende passe à 180 euros. S'il est attesté qu'un usager a utilisé un véhicule pour transporter des ordures finalement abandonnées, l'amende peut aller jusqu'à 1500 euros. Le dépôt sauvage englobe également le non-respect des conditions de collecte des déchets. Ainsi,

si un usager ne respecte pas ces conditions, il risque les mêmes amendes qu'en cas d'abandon d'ordures. Enfin, les frais d'enlèvements d'un dépôt sauvage sur le secteur de collecte du SITCOM sont imputés à son auteur et s'élèvent à 145 euros. Pour éviter cette charge supplémentaire, la police municipale propose systématiquement au contrevenant de nettoyer le point tri de ses encombrants. De bonnes raisons écologiques et responsables de ne pas effectuer de dépôts sauvages ! ■





RECENSEMENT DES PALMIPÈDES CHEZ LES PARTICULIERS

Dans le cadre de la présence du virus d'influenza sur plusieurs élevages des Landes, il est demandé aux particuliers possédant des palmipèdes (oies et canards) évoluant en extérieur de les déclarer. Pour ce faire, il vous suffit

de vous rendre à la Mairie d'Ondres et le personnel du service accueil vous accompagnera dans les démarches. Retrouvez aussi sur le site internet de la commune les précautions à observer par vous et vos animaux. ■

EN HIVER, PRÉVENIR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

En hiver, l'exposition aux risques d'accidents dus au monoxyde de carbone (Co) est bien plus importante que durant les autres saisons. Et pour cause ! Durant la saison hivernale, nous chauffons nos intérieurs et utilisons davantage d'appareils de chauffe. Ainsi, quelques gestes élémentaires permettent de limiter et d'éviter les dangers du monoxyde de carbone, ce gaz mortel qui, en prime, ne sent rien et ne se voit pas.

L'affiche ci-dessous résume bien les conseils à suivre dont le fait d'aérer, d'entretenir ses installations et de respecter le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson. Des réflexes basiques, mais qui peuvent sauver des vies. À diffuser et connaître ! ■



DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS POUBELLE

La distribution annuelle des sacs poubelle se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange, du 7 au 14 mars 2016 inclus, comme suit :

- Lundi 7 au vendredi 11 mars : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Samedi 12 mars : de 10h à 12h
- Lundi 14 mars : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile.

L'ESSENTIEL DE L'ACCESSION SOCIALE



Afin de répondre aux besoins en matière de logements, la commune d'Ondres est engagée, depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'une politique du logement active notamment par le biais de l'accession sociale.

La commune d'Ondres, en partenariat avec la Communauté de Communes, souhaite ainsi développer l'accession sociale portée par un organisme HLM

en raison du dispositif de sécurisation mis en place au profit des accédants : exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) durant 15 ans, en cas d'accidents de la vie (chômage, divorce, décès...) une garantie de rachat, de relogement dans le parc social et une assurance revente.

Deux formules existent :

- L'accession sociale directe en VEFA (Vente en état futur d'achèvement) : l'acquéreur achète son logement directement sur la base du projet (vente sur plans) proposé par l'organisme HLM
- La location-accession par le biais du Prêt Social Location Accession (PSLA). Cette formule d'accession sociale vise en priorité des ménages à revenus modestes exclus du marché de l'accession

classique en raison d'un manque d'apport personnel. Il s'agit d'une accession progressive à la propriété qui permet une acquisition du logement en deux étapes : une phase locative (d'une durée maximale de deux ans) et une phase dite de « levée d'option » qui permet d'acheter le logement. Dans les deux cas, le ménage bénéficie d'une sécurisation de son parcours par l'organisme HLM dans le cadre de l'acquisition de son bien en cas d'accidents de la vie (chômage, divorce...). Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes du Seignaux au 05 59 56 61 69 ou bien prenez rendez-vous auprès de l'agent du CCAS d'Ondres qui effectue le relais avec l'élu en charge du logement qui présente les dossiers lors des commissions d'attribution. ■

ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI

L'ÉCOLE, 1950-2016



« L'école à partir des années 50 », le thème est bien tombé, tel un sujet de certificat d'études que l'on passait encore en ce temps-là, avec une angoisse tant il était difficile, avec espoir aussi tant il ouvrait bien grand les portes de la vie. 1950-2016... Le grand chambardement ! 1950, cinq classes, trois logements de fonction, deux écoles, une de garçons et une de filles, une clôture qui barrait l'actuelle cour de récréation pour protéger, « honni soit qui mal y pense ! », les enfants de toute mixité, le vieux poêle au milieu de la classe, celui qu'à tour de rôle on allumait au fil des corvées, le tablier, et puis, délices des délices, ces chemins buissonniers qui mènent à pied à l'école et qui bruissent encore aujourd'hui de mille et une bêtises, celles qui forgent les souvenirs d'adultes. 2016, sept classes en école maternelle, 12 classes en école élémentaire. Un nombre total quasiment quadruplé, transcription toute simple du développement de la commune (premier lotissement communal en 1956). 1950-2016, ce fut bien sûr la course effrénée à la construction de locaux. Faire face, ce fut le leitmotiv. Bien vite après 1950, vint le temps de la mixité (auparavant, les classes avaient été « géminées », mais les cours de récréation et les directions restaient distinctes). Puis ce fut le temps de la première école maternelle, trois classes préfabriquées qui semblaient enlacer le château d'eau. En 1987, ce fut l'école maternelle neuve qui nécessitera très vite une extension... Des extensions auxquelles n'a pas échappé l'école élémentaire, la troisième étant aujourd'hui en cours de réalisation. Dès lors, une anecdote, en forme d'aveu... En mars 1977, un nouveau conseil est élu, en juin une classe est créée par l'administration. Pas de local à Ondres et il faut faire face ! Qu'à cela ne tienne, un local préfabriqué est monté à

la hâte, sans autorisation... Normal, ce serait provisoire... Il est toujours là ! 1950... C'était le temps où seuls les élèves reçus à un examen accédaient au collège, le cours complémentaire, c'était aussi le temps des lendits cantonaux, bien rangés, bien alignés, bien en rythme, c'était enfin le temps où l'on enlevait le béret pour saluer, celui où la classe se dressait comme un ressort pour saluer le visiteur. Vint alors 1968, son vent de liberté et la noria incessante des réformes, la création des conseils de parents, la semaine modifiée, les mathématiques modernes, le tiers temps pédagogique, les disciplines d'éveil, l'initiation aux langues étrangères, l'informatique et puis, aujourd'hui ces mots ou initiales à effrayer un instituteur retraité, pause méridienne, TAP... Dans cet emballement, la ville d'Ondres aurait failli si elle n'avait pas créé ses propres avancées, le Centre de loisirs d'abord associatif (au sein du Foyer) et puis municipal, le transport scolaire en 1978, le restaurant scolaire en 1980 à la FALEP et en 2010 à proximité des écoles,



et puis tout récemment la Maison de la petite enfance.

Dans cette frénésie et ce dynamisme, les écoles elles-mêmes n'allaient pas être en reste, avec la création de la bibliothèque aujourd'hui municipale, le sport dans toutes ses facettes et ses compétitions USEP, ses classes transplantées notamment ses classes de neige à Jézeau, ses fêtes scolaires, celle d'été toujours maintenue, celle de Noël, intimiste, disparue aujourd'hui en même temps que la vieille salle des fêtes.

De cette page, peut-être a-t-on lu en filigrane, l'école de l'engagement, l'école de l'intégration et de la cohésion, l'école où se sont plantées tant et tant de racines en 1950 tout autant qu'en 2016 et puis, enfin, pour l'anecdote, l'école de la fierté avec ses joueurs de rugby de haut niveau, ce jeune arbitre de Top 14 en même temps que médecin, ce talentueux sportif qui dompta toutes les mers du monde, ce producteur d'émission à la télévision, ces deux maires d'Ondres ou encore ce dirigeant d'entreprise tout là-bas à l'autre bout du monde ; ceux-là, en même temps que tous les autres ont un point en commun... leurs racines se sont forgées au pied du château d'eau.

1950-2016, une œuvre collective, multi-forme, pluridisciplinaire... tous, élus, parents, enfants, personnels, enseignants ont participé, chacun a pris sa part. Un tout dernier mot enfin pour l'école élémentaire. En 1950, c'était l'école d'Ondres, elle est aujourd'hui l'école André Barromes, ce directeur disparu prématurément en 1999, à un an de sa retraite. Une école qui lui ressemblait pour son dynamisme, sa générosité, sa présence, une école enfin à qui « Dédé » ressemblait pour son humanité. ■

Pierre JOANTÉGUY